

A LA MEMOIRE DES 1 500 000 VICTIMES ARMENIENNES
24 avril 2020 : 105e anniversaire du génocide arménien de 1915
perpétré par le gouvernement Jeune-Turc

105 ans de déni : ça suffit !

VEILLE MEDIA

Jeudi 24 Septembre 2020

Retrouvez les informations sur notre site :

<http://www.collectifvan.org>

Rubrique Info Collectif VAN :

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?r=0&page=1>

SOMMAIRE

Info Collectif VAN - www.collectifvan.org - Le Collectif VAN [Vigilance Arménienne contre le Négationnisme] vous propose une revue de presse des informations parues dans la presse francophone sur les thèmes concernant le négationnisme, le racisme, l'antisémitisme, le génocide arménien, la Shoah, le génocide des Tutsi, les crimes perpétrés au Darfour, la Turquie, l'Union européenne, l'occupation de Chypre, etc... Nous vous suggérons également de prendre le temps de lire ou relire les articles mis en ligne dans la rubrique [Info Collectif VAN](#) et les traductions regroupées dans notre rubrique [Actions VAN](#). Par ailleurs, certains articles en anglais, allemand, turc, etc, ne sont disponibles que dans la newsletter Word que nous générons chaque jour. Pour la recevoir, abonnez-vous à la Veille-Média : c'est gratuit ! Vous recevrez le document du lundi au vendredi dans votre boîte email. Bonne lecture!

Procès des attentats de janvier 2015 : Audition de Noémie Madar, Présidente de l'UEJF

24/09/2020 – Collectif VAN

<https://collectifvan.blogspot.com/2020/09/proces-des-attentats-de-janvier-2015.html>

Presse arménienne : Revue du 17 au 18 septembre 2020

24/09/2020 – Collectif VAN

<https://collectifvan.blogspot.com/2020/09/presse-armenienne-revue-du-17-au-18.html>

Bourg-lès-Valence - La mairie de Bourg menacée par l'Azerbaïdjan

24/09/2020 - Peuple Libre

<https://www.peuple-libre.fr/actualite-10984-la-mairie-de-bourg-menacee-par-l-azerbaïdjan?fbclid=IwAR000BrVSSU4Zld1tq0frOA8A9pRjq2ILiFnwP5ygIoeykVv2iy5k38a8Ug>

Attentats de janvier 2015 : une rescapée témoigne au procès, la DRH de Charlie Hebdo est exfiltrée

22/09/2020 - euronews

https://fr.euronews.com/2020/09/22/attentats-de-janvier-2015-une-rescapée-temoigne-au-proces-la-drh-de-charlie-hebdo-est-exfiltrée?utm_term=Au%20tofeed&utm_medium=Social&utm_source=Twitter#Echobox=1600755323

"On a besoin de vivre ensemble" : au procès de l'Hyper Cacher, le témoignage de l'ex-otage Lassana Bathily

22/09/2020 - SudOuest.fr

<https://www.sudouest.fr/2020/09/22/on-a-besoin-de-vivre-ensemble-au-proces-de-l-hyper-cacher-le-temoigne-de-l-ex-otage-lassana-bathily-7875920-6092.php>

Procès des attentats, seizième jour : Le labyrinthe, le monstre et l'indemne

24/09/2020 - Yannick Haenel · François Boucq - Charlie Hebdo

<https://charliehebdo.fr/2020/09/proces-attentats/proces-des-attentats-seizieme-jour-le-labyrinthe-le-monstre-et-lindemne/?fbclid=IwAR3dQQ5vH9Zk1WRSBuSJZpBOuwFtGikBcRcR265NXRgN4GYVKpiPDLQWcWA>

Des algorithmes pour aider à lutter contre l'antisémitisme

24/09/2020 - France Soir

<http://www.francesoir.fr/culture-medias/des-algorithmes-pour-aider-lutter-contre-lantisemitisme>

"Est-ce que vous voulez que je l'achève ?" : au procès des attentats de janvier 2015, le film terrifiant de la prise d'otages à l'Hyper Cacher

23/09/2020 - Catherine Fournier - franceinfo

https://www.francetvinfo.fr/societe/justice/proces-des-attentats-de-janvier-2015/proces-des-attentats-de-janvier-2015-la-cour-d-assises-deroule-le-film-terrifiant-de-la-prise-d-otages-a-l-hyper-cacher_4114941.html#xtor=CS1-747

La veuve d'une victime de l'Hyper Cacher : "Je leur ai dit qu'un méchant monsieur avait tué leur papa"

22/09/2020 - [Charlotte Piret](#) - France Inter

<https://www.franceinter.fr/justice/la-veuve-d-une-victime-de-l-hyper-cacher-je-leur-ai-dit-qu-un-mechant-monsieur-avait-tue-leur-papa>

Au procès de l'Hyper Cacher, la "terreur" toujours tangible d'anciens otages

23/09/2020 - Paris Match

https://www.parismatch.com/Actu/Societe/Au-proces-de-l-Hyper-Cacher-l-a-terreur-toujours-tangible-d-anciens-otages-1704002#utm_term=Autofe&utm_medium=Social&xtor=CS2-14&utm_source=Twitter&Echobox=1600881424

Attentats de janvier 2015 : « On attendait notre mort... », les insolubles dilemmes des otages de l'Hyper Cacher

23/09/2020 - [Caroline Politi](#) - 20 Minutes

https://www.20minutes.fr/justice/2868931-20200923-attentats-janvier-2015-attendait-mort-insolubles-dilemmes-otages-hyper-cacher?utm_medium=Social&xtref=twitter.com&utm_source=Twitter#Echobox=1600881000

Procès des attentats de janvier 2015 : "Pourquoi cette haine du juif ?" demandent les parties civiles de l'Hyper Cacher

Catherine Fournier – franceinfo

https://www.francetvinfo.fr/societe/justice/procès-des-attentats-de-janvier-2015/procès-des-attentats-de-janvier-2015-pourquoi-cette-haine-du-juif-demandent-les-parties-civiles-de-l-hyper-cacher_4115769.html

Des États membres de l'ONU demandent que les crimes de guerre en Syrie soient jugés par la CPI

23/09/2020 - Rojinfo

<https://rojinfo.com/des-etats-membres-de-lonu-demandent-que-les-crimes-de-guerre-en-syrie-soient-juges-par-la-cpi/?fbclid=IwAR0TuOJMUvBH1YMT2ojZhVpsw24nBt-QDrZnQkmqC4flkR6qDjlsKvn9FWM>

Au Liban, la communauté arménienne au secours de ses seniors après l'explosion

23/09/2020 - Challenges.fr

https://www.challenges.fr/societe/au-liban-la-communaute-armenienne-a-u-secours-de-ses-seniors-apres-l-explosion_728474

Un blush baptisé "Anne Frank" suscite l'indignation

23/09/2020 - Augustin Bougro - Madame Figaro

<https://madame.lefigaro.fr/style/un-blush-baptise-anne-frank-suscite-lindignation-sur-les-reseaux-230920-182552>

22/09/2020 - CNEWS

<https://www.cnews.fr/monde/2020-09-22/une-marque-de-cosmetiques-fait-polemique-en-utilisant-le-nom-danne-frank-pour-lun?fbclid=IwAR3TqMgQC9imJNFCfQUnY5trWeijOmW0qbN9h-5wRyQp-gSvAFISZMURh3A>

**Méditerranée: Erdogan appelle la Grèce à ne pas «gâcher»
l'opportunité de dialogue**

23/09/2020 - Le Figaro

https://www.lefigaro.fr/flash-actu/mediterranee-erdogan-appelle-la-grece-a-ne-pas-gacher-l-opportunit-e-de-dialogue-20200923?utm_medium=Social&utm_source=Twitter#Echobox=1600879142

**Procès des attentats de janvier 2015: deux anciens otages de
l'Hyper Cacher racontent l'"interminable attente"**

24/09/2020 - Alexandra Gonzalez, Jeanne Bulant – BFMTV

https://www.bfmtv.com/police-justice/proces-des-attentats-de-janvier-2015-deux-anciens-otages-de-l-hyper-cacher-racontent-l-interminable-attente_AD-202009230376.html

**Procès des attentats de janvier 2015 : l'inconcevable huis clos
dans la chambre froide de l'Hyper Cacher**

23/09/2020 - Pierre Bienvault - La Croix

https://www.la-croix.com/France/Proces-attentats-janvier-2015-linconcevable-huis-clos-chambre-froide-lHyper-Cacher-2020-09-23-1201115623?utm_medium=Social&utm_source=Twitter#Echobox=1600881485

Luxembourg - Shoah : représenter l'indicible à travers la bande dessinée

23/09/2020 - Le Républicain Lorrain

<https://www.republicain-lorrain.fr/culture-loisirs/2020/09/23/shoah-representer-l-indicible-a-travers-la-bande-dessinee>

Jean-Marie Le Pen déplore l'emprisonnement d'un militant pour propos antisémites

22/09/2020 - La Provence

<https://www.laprovence.com/actu/en-direct/6119092/jean-marie-le-pen-deploire-lempisonnement-dun-militant-pour-propos-antisemites.html>

La Grèce annonce que le dialogue avec la Turquie va reprendre pour la première fois depuis 2016

22/09/2020 - Le Monde

https://www.lemonde.fr/international/article/2020/09/22/la-grece-annonce-que-le-dialogue-avec-la-turquie-va-reprendre-pour-la-premiere-fois-depuis-2016_6053200_3210.html

"Etre avocat en Turquie, c'est commettre un crime" : ils racontent leur quotidien sous Erdogan

23/09/2020 - [Karen Lajon](#) – Le JDD

<https://www.lejdd.fr/International/etre-avocat-en-turquie-cest-commettre-un-crime-ils-racontent-leur-quotidien-sous-erdogan-3993835>

Nicos Anastasiades: «La Turquie est devenue un fauteur de troubles dans la région»

23/09/2020 - Alexia Kefalas - Le Figaro

<https://www.lefigaro.fr/international/nicos-anastasiades-la-turquie-est-devenue-un-fauteur-de-troubles-dans-la-region-20200923>

Soudan: nouveau report du procès de l'ex-président Béchir pour coup d'Etat

22/09/2020 - TV5Monde

<https://information.tv5monde.com/afrique/soudan-nouveau-report-du-proces-de-l-ex-president-bechir-pour-coup-d-etat-376179?fbclid=IwAR32znYCIJ5Qz2SSiYAC-jp8SQTz7CYqMTsAampIDwoXauzJ-lAy2spBvWs>

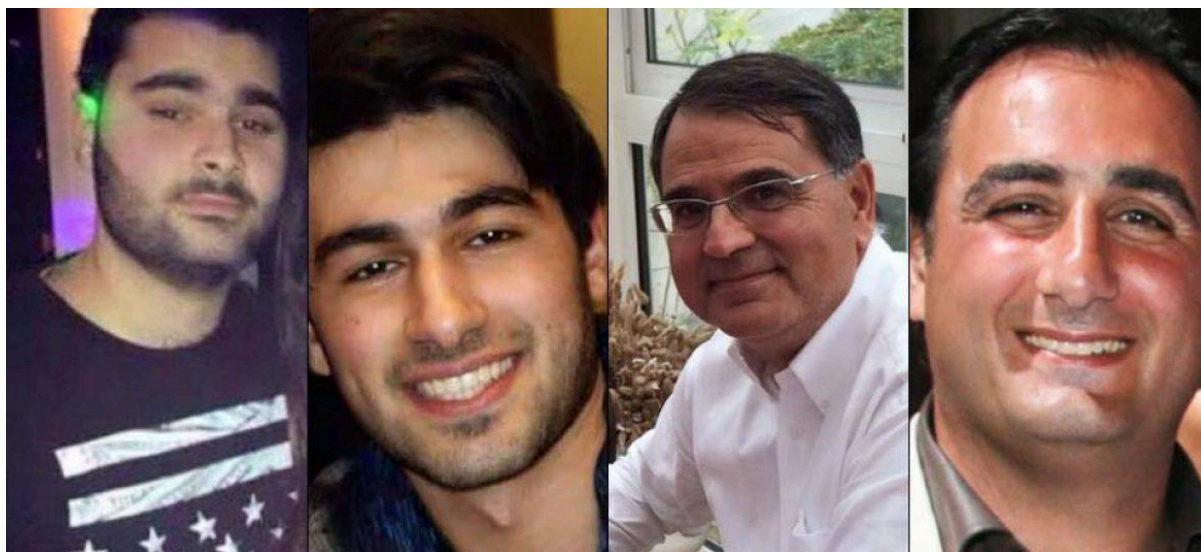
Méditerranée orientale : pourquoi la Grèce et la Turquie ont finalement opté pour le dialogue

24/09/2020 - Marc DAOU - France 24

<https://www.france24.com/fr/20200924-m%C3%A9diterran%C3%A9e-orientale-pourquoi-la-gr%C3%A8ce-et-la-turquie-ont-finalement-opt%C3%A9-pour-le-dialogue>

INFOS COLLECTIF VAN

Procès des attentats de janvier 2015 : Audition de Noémie Madar, Présidente de l'UEJF



Info Collectif VAN - www.collectifvan.org – Le Collectif VAN vous invite à lire l'audition de Noémie Madar, Présidente de l'UEJF, prononcée lors du procès des attentats de janvier 2015 et publiée sur le site de l'Union des Etudiants Juifs de France le 23 septembre 2020.

23 septembre 2020

Par [Noémie Madar](#)

Depuis le 9 janvier, des milliers de destins bouleversés – Audition de Noémie Madar, Présidente de l'UEJF

M. Le Président,

Je m'appelle Noémie Madar, et je suis présidente de l'Union des Etudiants Juifs de France.

Je me présente devant vous, avec respect et humilité, en pensant fort à Yoav Hattab, à François-Michel Saada, Yohan Cohen et Philippe Braham.

Je pense également aux victimes et à leurs proches qui témoignent depuis plusieurs jours. Je pense à Avishay, à Elisa, qui me sont chers.

Je pense à chacun d'eux, qui avec courage et force ont accepté de témoigner devant vous, pour demander à ce que justice soit faite.

Je ne suis ni victime, ni famille de victime, ni proche de victime. Je suis présidente de l'Union des Etudiants Juifs de France, organisation fondée en 1944 par des résistants juifs qui avaient pour première vocation de redonner aux rescapés revenus des camps « L'amour de la France ». Alors, depuis 1944, nous travaillons chaque jour et nous combattons depuis plusieurs décennies contre le racisme et l'antisémitisme. Et c'est pour cette raison, sur ces chefs d'accusation, que je témoigne aujourd'hui devant vous au nom de l'UEJF.

Ce samedi 10 janvier 2015 au matin, juifs français partout en France, pratiquants ou non, nous sommes réveillés avec cette sensation terrible d'être désormais des cibles potentielles. Parce que juifs, en France, nos vies étaient désormais menacées.

J'aimerais donc, vous parler des destins bouleversés, de ces milliers de juifs qui ont vu leur vie basculée après ce terrible 9 janvier.

Dans les écoles, pour les enfants de 3 à 18 ans, le quotidien après ce 9 janvier était désormais celui de la peur et de l'insécurité. Ces enfants, ces élèves se sont habitués à saluer les militaires armés en arrivant le matin, à ouvrir leur sac, à être filmés par les dizaines de caméras de surveillance et aux vitres teintées cachant l'intérieur des établissements.

Tout ça, parce que juifs, tout ça, car nous étions désormais des cibles.

J'aimerais vous parler également des lycéens que j'ai rencontrés à cette période là. Dans ces écoles, dans les établissements juifs partout en France, les élèves de Terminale ont vu également leur vie bouleversée. En juin 2015, et les années qui ont suivi, à l'heure des choix d'orientation, pour la plupart d'entre eux, la seule solution qui se présentait était celle de quitter la France pour partir en Israël. Car, lorsqu'ils avaient à réfléchir leur avenir, il était impossible pour eux de s'imaginer en sécurité en France, impossible d'envisager construire un avenir serein et sans crainte dans la République française.

J'aimerais aussi vous parler de l'école juive de Montrouge, que nous avons abordée la semaine dernière lors des auditions des proches de Clarissa Jean-Philippe. Car à Montrouge, c'est la journée du 8 janvier qui a fait basculer à jamais leur destin. Tous les ans, la communauté juive de Montrouge organise un dîner à la mémoire de la policière assassinée ce jour là. Car, pour les parents d'élèves, ce 8 janvier 2015, Clarissa Jean-Philippe a sans aucun doute, en se trouvant sur le chemin d'Amedy Coulibaly, sauvé la vie de leurs enfants.

Alors voilà, depuis ce 9 janvier 2015 et dès mars 2012 et les attentats contre l'école juive de Toulouse, nous avons pris l'habitude d'être des cibles potentielles.

Parfois, et après cinq ans, là où j'aimerais me dire que cela va mieux et que les choses ont un peu changé, je suis ramenée à la triste réalité.

Je pense alors à Kippour dernier, plus de 5 ans après les attentats. Alors que nous ne pouvions pas communiquer, un sentiment commun, traversa l'ensemble des communautés juives partout en France.

« *Où sont les policiers? Où sont les militaires?* » Alors que l'opération Sentinelle s'est achevée quelques mois plus tôt, la sécurité devant les lieux de cultes a fortement diminué, et nous nous sentions tous, ou presque, en danger en cette journée de Kippour. Car habitués à être des potentielles cibles, cette absence de police et de militaires nous inquiétait plus que tout. A la fin de Kippour, je redoutais de rallumer mon téléphone et de recevoir une alerte indiquant une attaque. Malheureusement, cela n'a pas manqué. « Tentative d'attentats contre la synagogue de Halle en Allemagne en ce jour de Kippour ». J'en ai des frissons. A quelques kilomètres de la frontière française, ce sentiment terrible, cette peur prégnante, s'est transformé en réalité.

Des juifs allemands ont failli mourir pour la seule raison qu'ils étaient juifs.

Car ce sentiment d'être une cible perpétuelle, au delà d'être un sentiment qui suit ce jour terrible de janvier, est une réalité au quotidien. Insultes, menaces, agressions, attaques. Entre janvier et mai 2015, alors que nous aurions pu penser que l'antisémitisme allait diminuer, que la société réagirait dans son ensemble suite à l'attentat de l'HyperCacher, il n'en fut rien. *Les actes antisémites ont augmenté à cette période de 84%.*

Depuis le début de ce procès, l'antisémitisme est partout. Dans le témoignage des victimes de l'HyperCacher mais également dans celui de Michel Catalano, vendredi dernier. Devant vous, à la barre, il a prononcé cette phrase « Si j'avais été juif, je ne serais pas devant vous pour témoigner ».

L'antisémitisme comme une évidence. Amedy Coulibaly le répète, à BFM TV, dans l'enregistrement de RTL, dans celui de la GoPro que vous avez lu il y a quelques jours M. le président, il dit et le répète: « *C'est parce qu'ils sont juifs, c'est pour tuer des juifs, que je suis rentré dans l'HyperCacher* ».

Mais Amedy Coulibaly et les frères Kouachi ne se sont pas réveillés un matin en se disant qu'ils détestaient les juifs.

Je regarde le box et je ne peux cesser de me dire qu'il manque des accusés. Des complices non pas juridiques, mais des complices intellectuels.

Ceux qui ont fermé les yeux, ceux qui ont justifié l'injustifiable par la sociologie ou la géopolitique. Ceux qui portent un discours politique qui excuse et encourage l'antisémitisme.

L'antisémitisme est partout, de tous les récits. Ce n'est pas un antisémitisme du hasard, c'est le socle de l'idéologie islamiste qui les a motivés à agir, le même qui a motivé Mohamed Merah en 2012 à Toulouse.

M. le Président, notre génération a pris comme habitude de marcher contre l'antisémitisme, en 2006, en 2012, en 2015, en 2018, en 2019. Ilan Halimi, Aryeh, Gabriel et Jonathan Sandler, Myriam Monsonego, Yoav Hattab, à François-Michel Saada, Yohan Cohen et Philippe Braham, Mireille Knoll, Sarah Halimi. J'en ai le souffle coupé.

Aujourd'hui, la décision, les sanctions que j'espère votre tribunal prendra contre les accusés, aura aussi pour vocation de lutter contre cette banalisation de la haine du juif.

Faire en sorte, M. le Président, que lorsqu'en juin prochain, la génération d'élèves qui devront choisir leur orientation étudiante, n'aient pas à se poser la question de « Où? » mais la question de « Quoi? ».

Qu'ils n'aient pas à se demander à si leur avenir en France est possible, parce qu'ils penseront à la décision de justice que vous avez prononcée. Malgré la violence des attaques, malgré le terrorisme, malgré la haine antisémite, malgré tout ça, ils sauront que la justice française sanctionne l'antisémitisme meurtrier, que la République les protège et qu'ils pourront être français, juifs et en sécurité sur le territoire français.

https://uejf.org/2020/09/23/542256/?fbclid=IwAR2CGmMuMZEjxLt9T8QheNOaYWP_iJ0-4chPT40eMGj_vyE0mMwH4_EAwSs

<https://collectifvan.blogspot.com/2020/09/proces-des-attentats-de-janvier-2015.html>

Presse arménienne : Revue du 17 au 18 septembre 2020

Info Collectif VAN - www.collectifvan.org – Le Collectif VAN vous présente cette Revue de Presse parue sur le site de l'Ambassade de France en Arménie le 24 septembre 2020.

Publié le 24 septembre 2020

Ambassade de France en Arménie

Revue de la presse arménienne du 17 au 18 septembre 2020

46910 cas confirmés de coronavirus/ Au moment de la rédaction de cette revue, les autorités ont confirmé 46910 cas de coronavirus dans

le pays dont 42369 ont été guéris et 926 patients sont décédés. La vice-ministre de la Santé a déclaré qu'une propagation rapide du coronavirus était prévue en Arménie, car l'indicateur de reproduction avait augmenté et était de 1,02. Le Vice-premier ministre Mher Grigoryan, a entre temps déclaré que l'Union économique eurasiatique envisageait la reconnaissance mutuelle des résultats du test COVID-19.

Un soldat arménien tué à la frontière arméno-azerbaïdjanaise/Le Ministère de la Défense a indiqué que le militaire contractuel, Hovik Tamazyan, avait été tué le 16 septembre à la suite d'une nouvelle provocation de la partie azerbaïdjanaise dans la direction nord-est. L'armée azerbaïdjanaise a déclaré qu'un de ses militaires a été blessé par balle par les forces arméniennes dans la même zone le 15 septembre et a accusé la partie arménienne d'y accroître les tensions. Le partie arménienne a nié ces informations déclarant que le déploiement de ses troupes dans le nord de la région de Tavush ne faisait que contrer les tentatives azerbaïdjanaises de construire de nouvelles fortifications frontalières dangereusement proches de leurs positions. Selon le Ministre de la Défense, David Tonoyan, les violations du cessez-le-feu dans la région de Tavush ont presque doublé ces derniers jours. Tonoyan a également déclaré que l'armée arménienne prendra des «mesures appropriées» en représailles à la mort de son soldat.

Pachinian sur la déclaration des coprésidents du groupe de Minsk de l'OSCE/S'exprimant au Parlement, le Premier ministre a déclaré que la récente déclaration des coprésidents du groupe de Minsk de l'OSCE (cf. revue du 15 au 16 septembre 2020) était constructive et conformait à la vision de l'Arménie de la reprise ou de la poursuite du processus de négociation. «Nous avons des principes dans le processus de règlement du conflit du Karabakh, mais nous n'en faisons pas une condition préalable à la reprise des négociations» a déclaré Nikol Pachinian.

Pachinian défend le choix des nouveaux juges de la Cour constitutionnelle/Le Premier ministre a fermement défendu le choix de trois nouveaux membres de la Cour constitutionnelle (CC) (cf. revue du 15 au 16 septembre 2020) tout en reconnaissant que la nouvelle composition n'était pas «idéale». Il a également déclaré que la crise autour de la CC était terminée.

L'Arménie criminalise l'incitation directe et publique au génocide/Le Parlement a voté à l'unanimité la criminalisation de l'incitation directe et publique au génocide. La loi prévoit jusqu'à 10 ans d'emprisonnement pour de telle incitation directe et publique. Une peine

de 14 ans d'emprisonnement est prévue si le crime est commis avec la complicité d'un groupe de personnes ou par le biais des médias ou des systèmes informatiques. Si un groupe organisé a commis le crime en abusant de sa position officielle, la peine peut aller jusqu'à 20 ans de prison.

Le Premier ministre reçoit un membre du CA de Lydian Canada/ «Le Premier ministre a souligné que l'intérêt équilibré de la République d'Arménie, y compris des communautés touchées, est une priorité pour son gouvernement et toutes les décisions seront prises dans ce contexte» indique le communiqué sur la rencontre de Pachinian avec Jeffrey Coach, membre du conseil d'administration de Lydian Canada Ventures.

Sur l'installation des arméniens de Liban dans le Karabakh/ La presse rend compte de la plainte de l'Azerbaïdjan soumise aux coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE sur la décision de plusieurs familles libano-arméniennes de s'installer au Karabakh. Selon l'Azerbaïdjan, il s'agit d'une «violation des normes du droit international humanitaire». Le Ministère de facto des Affaires étrangères du Karabakh a déclaré que le Karabakh continuerait à apporter le soutien nécessaire aux compatriotes qui étaient en difficulté et qui choisiraient de s'installer au Karabakh. Invitée à commenter cette question, la porte-parole du Ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, a déclaré que Moscou n'avait pas «d'informations vérifiées sur le flux de réfugiés libanais dans le Haut-Karabakh et le territoire qui l'entoure». Zakharova a également déclaré que Moscou attendait avec impatience de recevoir des réponses positives des parties sur la proposition des coprésidents de poursuivre les actions et de tenir des réunions séparées avec chacun des ministres des Affaires étrangères.

La majorité parlementaire vote contre la motion de l'opposition demandant la révocation du Ministre de l'éducation/ Le Parlement a rejeté jeudi une motion de l'opposition visant à demander la révocation du Ministre de l'éducation, de la culture et des sports, Arayik Harutyunyan. Le parti d'opposition parlementaire « Arménie lumineuse » a présenté cette motion et l'autre parti d'opposition, « Arménie prospère », a apporté son soutien à la motion. « Arménie lumineuse » a accusé Harutyunyan de mal gérer le système éducatif du pays. L'un des députés, Gevorg Gorgisyan, a affirmé que les autorités actuelles intimident et licencient des enseignants pour des raisons politiques. Le Ministre a fermement nié toutes les accusations. Le Parlement a rejeté la motion par 84 voix contre 35. Les députés du parti au pouvoir, qui contrôle 88 sièges au Parlement, ont exprimé leur soutien au Ministre. Harutyunyan fait face

depuis plusieurs semaines aux manifestations de rue organisées par divers groupes et militants de l'opposition extra-parlementaire. Ils sont particulièrement mécontents des réformes concernant l'enseignement de l'histoire, de la littérature et d'autres sujets arméniens dans les écoles, qui selon eux, sont en contradiction avec «les valeurs traditionnelles arméniennes». Harutyunyan a défendu sa politique en affirmant que le Ministère a discuté de la question de manière constructive avec les enseignants de tout le pays et a reçu plus de 2 000 propositions de leur part.

Nouvelles tensions entre le parti au pouvoir et «Arménie

prospère»/La presse rend compte du débat enflammé au Parlement qui a déclenché de nouvelles tensions entre l'équipe politique au pouvoir et le parti «Arménie prospère». Le Ministre de l'Éducation a échangé des insultes avec les députés de ce parti qui l'ont accusé de promouvoir la «perversion». Il a riposté en pointant apparemment du doigt le passé criminel du parti «Arménie prospère», Gagik Tsaroukian, qui a été condamnée pour viol en 1979. Ceci a provoqué la colère des députés de ce parti. Pachinian a approuvé la déclaration de Harutyunyan sur Tsaroukian le lendemain matin: «Il est difficile de ne pas être d'accord avec le Ministre» a écrit Pachinian sur Facebook. Tsaroukian a répondu en demandant dans une publication Facebook un amendement constitutionnel qui interdirait aux «personnes souffrant de graves problèmes mentaux» d'occuper des postes gouvernementaux de haut niveau. A la demande de commenter cette déclaration de Tsaroukian, Pachinian a répondu «Gagik Tsaroukian sait écrire?».

L'ancien Recteur de l'Université d'État d'Erevan accusé de détournement de fonds

/La commission d'enquête a porté des accusations pénales de détournement de fonds contre l'ancien Recteur de l'Université d'État d'Erevan, Aram Simonyan. Simonyan est soupçonné d'avoir payé près de 35 millions de drams sur les fonds publics de l'Université à une société de sécurité privée entre 2015 et 2019 pour après s'approprier cet argent.

Le gouvernement cherche à introduire la divulgation des dépenses pour les fonctionnaires

/Le Ministre de la Justice Rustam Badassian a présenté au Parlement un projet de loi soutenu par le gouvernement qui vise à introduire, entre autres, un système de divulgation des dépenses pour les fonctionnaires. Selon Badassian, les fonctionnaires qui dépensent plus de 2.000.000 de drams à la fois ou si la somme globale du même type de dépenses s'élève à 3.000.000 de drams pour des dépenses énumérées par la loi devront le divulguer dans le rapport. De plus, les

fonctionnaires devront divulguer les biens qu'ils contrôlent de facto, mais qu'ils ne contrôlent pas officiellement. Il est également proposé d'élargir le cercle des fonctionnaires qui doivent divulguer leurs avoirs et leurs dépenses, et de couvrir les conseillers municipaux des villes de 15 000 habitants ou plus.

La centrale nucléaire arménienne discute de la reconduction de la deuxième unité de puissance au-delà de 2026/L'administration de la centrale nucléaire arménienne a discuté de la prolongation de la durée de vie de son unité de puissance N2 au-delà de 2026 lors d'une vidéoconférence avec le service «Rosatom».

L'ancien chef de la police inculpé pour obstruction à l'activité d'un journaliste/Les forces d'ordre ont déclaré que sur la base «de preuves suffisantes», des accusations ont été portées contre l'ancien chef de la police, Vladimir Gasparyan, pour entrave à l'activité légale d'un journaliste. La caution de signature pour ne pas quitter le pays a été choisie comme mesure préventive.

Lancement d'un programme d'emploi pour les Libanais d'origine arménienne/Le Bureau du Haut-Commissaire aux Affaires de la Diaspora et la Fondation «Repat Armenia» ont uni leurs forces pour lancer un programme de soutien à l'emploi pour les Libanais d'origine arménienne qui ont déménagé ou sont prêts à déménager et à travailler en Arménie.

La plupart des événements consacrés au 29ème anniversaire de l'indépendance de l'Arménie seront organisés en ligne/ La presse indique que cette année, la plupart des événements festifs consacrés au 29ème anniversaire de l'indépendance de l'Arménie [le 21 septembre] se dérouleront en ligne sous la devise «Notre Patrie».

Rédaction : Lena Gyulhasya

<https://am.ambafrance.org/-Septembre->

<https://collectifvan.blogspot.com/2020/09/presse-armenienne-revue-du-17-au-18.html>

FRANCE/AZERBAIDJAN

Bourg-lès-Valence - La mairie de Bourg menacée par l'Azerbaïdjan

Dans [Grand Valence](#)

06h45 - 24/09/2020

Par Peuple Libre

Marlène Mourier dénonce de nouvelles menaces et intimidations de la république d'Azerbaïdjan. Au centre du conflit : le soutien apporté par la commune à la volonté d'indépendance du Haut-Karabagh.

Ville d'accueil de nombreux Arméniens, Bourg-lès-Valence entretient des liens nombreux avec l'Arménie. C'est dans cette continuité que la commune a signé, il y a cinq ans, une charte d'amitié avec Chouchi, capitale historique et culturelle de la république autoproclamée d'Artsakh. Ce territoire de 11 430 km², appelé Haut-Karabagh ou Artsakh, a été intégré à l'Azerbaïdjan pendant la période soviétique. Depuis la dislocation de l'Union soviétique, le Haut-Karabagh, majoritairement peuplé d'Arméniens (95 %), a déclaré son indépendance le 2 septembre 1991 qui n'est reconnue par aucun État membre de l'ONU.

Bourg sur une liste noire

Fin 2019, pour la 3^e fois, la maire de Bourg-lès-Valence s'est rendue dans la république d'Artsakh (qui possède un gouvernement) afin d'assister à une conférence internationale des "amis de l'Artzakh" où se sont retrouvées une trentaine de nations. Malgré des menaces de l'Arzerbaïjan, inscrivant Bourg-lès-Valence sur une liste noire, Marlène Mourier est retournée en Artsakh pour la journée française. S'en sont suivies des pressions : *"Après m'avoir mise sur une liste noire en 2014, puis m'envoyer un huissier dans ma mairie en 2016 pour exiger de moi que je mette fin à toutes relations d'amitié avec les habitants de la ville de Chouchi en Artsakh, c'est en 2018 que j'ai dû faire face à un procès intenté par l'État d'Azerbaïdjan devant le tribunal administratif dans le but d'invalidier la charte d'amitié que j'ai signée le 5 octobre 2014 avec Chouchi. Je tiens à préciser qu'ayant fait appel d'un premier jugement, notre charte d'amitié contestée par Bakou reste valide en droit et personne ne peut préjuger de la décision finale du Conseil d'État".*

Des pressions en mairie

Aujourd'hui, Marlène Mourier dénonce de nouvelles menaces et intimidations : *"Trois sbires azéris sont venus en mairie le 25 août dernier pour m'intimer l'ordre de retirer dans l'heure le drapeau de l'Artsakh qui flotte aux côtés des drapeaux de nos villes jumelles avec lesquelles nous entretenons des liens d'amitié. Comble de l'ingérence : des trois gros bras*

présents en mairie, aucun ne s'exprime correctement en français et font appeler un quatrième larron se trouvant idéalement à 800 km de Bourg-lès-Valence dans la ville de Laval pour exprimer leur diktat ! Cette même personne après avoir argué que ces 3 amis étaient de simples touristes qui passaient par là, à essayer de faire pression sur l'un de mes adjoints qui lui demandait de faire sa réclamation par écrit. Quinze minutes plus tard tout doute était levé sur ces touristes par un appel d'un fonctionnaire de l'Ambassade d'Azerbaïdjan à Paris, Monsieur F.S. sur le téléphone portable privé de mon adjoint en essayant de l'intimider afin que le drapeau de l'Artsakh soit retiré sur le champ. Cela est inacceptable !".

"Depuis quand un État étranger, fut-il la dictature d'Azerbaïdjan, se permet de faire de l'ingérence dans le fonctionnement de nos collectivités locales françaises ainsi que l'instrumentalisation de notre appareil judiciaire ? Cela doit cesser sans délai !" s'insurge la maire de Bourg-lès-Valence, "Et ce n'est pas le mail anonyme reçu en mairie ni même le courrier recommandé du cabinet d'avocats Olivier Pardo, conseil de la République d'Azerbaïdjan en France, qui peuvent nous ébranler dans nos convictions, bien au contraire. Aujourd'hui, devant l'échec de leurs demandes infondées, c'est auprès du préfet de la Drôme qu'ils tentent de reporter leurs pressions. Je le dis sans détour et avec force : ces mesures d'intimidations de la part d'un État étranger sur le territoire de la République doivent cesser !"

<https://www.peuple-libre.fr/actualite-10984-la-mairie-de-bourg-menacee-par-l-azerbaïdjan?fbclid=IwAR000BrVSSU4Zld1tq0frOA8A9pRjq2ILiFnwP5yqIoeykVv2iy5k38a8Ug>

LE PROCÈS DES ATTENTATS DE JANVIER 2015

Procès des attentats, seizième jour : Le labyrinthe, le monstre et l'indemne

Charlie Hebdo

[Yannick Haenel](#) · [François Boucq](#) · Mis en ligne le 24 septembre 2020

16e jour. De nouveaux témoignages éclairent la topographie de l'Hyper Cacher et nous font comprendre la guerre spirituelle qui s'y est jouée.

Nous avons écouté mercredi les derniers témoignages concernant l'Hyper Cacher. Nous avons entendu des otages qui se cachaient en bas, dans la réserve, ceux qui, lorsque les premières détonations ont retenti, se sont précipités, au fond du magasin, vers l'escalier : « *Nous, les gens de la chambre froide* », a dit Noémie S., et à travers ces mots se trouvait nommée la différence fondamentale qui a structuré les événements criminels de l'Hyper Cacher. Ceux d'en haut, les otages livrés, entre les rayons, à la proximité des morts, sur lesquels régnait Coulibaly ; et en bas, les vivants qui ne voulaient pas rejoindre ce règne des morts, malgré les demandes répétées de Zarie Sibony, dépêchée par Coulibaly pour faire remonter tous les otages vers lui.

En haut, le monde muet d'une soumission à la folie de Coulibaly ; en bas, ceux qui avaient encore leur téléphone et communiquaient dans le noir, et bientôt, comme l'a rappelé Jean-Luc S., les pieds dans l'eau à cause de la décongélation des chambres froides.

Nous était révélé plus crûment, au fil des témoignages, le caractère mythologique de cette épouvantable scène de crime : l'enfer est un labyrinthe arpenté par un monstre qui déambule à travers les couloirs où s'entassaient ses victimes, tandis que les survivants qui cherchent l'issue y tournent en rond ou se cachent. « *La porte de secours était condamnée* », a dit Rudy H., et nous avons alors entendu sa phrase comme un énoncé symbolique : en enfer, il n'y a pas d'issue.

Pourtant, au milieu du labyrinthe, avec la grâce déchirante des êtres qui possèdent la lumière (son prénom signifie « celle qui illumine ») Zarie Sibony assurait le passage entre ceux d'en bas et ceux d'en haut — autrement dit, elle protégeait *tous les vivants*. C'est elle qui, par l'attention qu'elle a prodiguée au lien constant entre le bas et le haut — en faisant communiquer l'incommunicable — a maintenu le sacré qui, seul, garantit la vie au sein même du règne de la mort.

Si Coulibaly, assis sur son trône dérisoire, s'était ordonné, en entassant autour de lui des cadavres, grand prêtre de cette religion de la mort qu'est pour lui l'Islam, Zarie Sibony composait dans l'espace un autre usage de l'esprit. Ce n'est pas pour rien qu'au moment de témoigner elle a su nous guider à travers les ténèbres de la parole, et ouvrir à celle-ci la clarté d'un salut : cette femme qui est devenue infirmière, et qui donc prend soin quotidiennement des autres, a accompagné deux jours après la tuerie les morts en Israël pour être présente aux enterrements. Le sens du sacré qui l'habite sans peut-être même qu'elle en ait conscience

coïncide chez elle avec la vérité. C'est le sens de l'une de ses phrases : « *Je dois dire la vérité même si elle est difficile* ».

Ainsi l'espace que Coulibaly était venu profaner par le crime n'a-t-il cessé d'être combattu lumineusement — et contré — par cette femme dont l'itinéraire entre les rayons a eu vertu d'en rédimier le seuil.

Je rappelle que ce lieu s'appelle l'Hyper Cacher, et que s'il relève du genre de la supérette, son signifiant le désigne comme fournissant, dans l'ordre de la nourriture, l'absolu de la bénédiction. À sa manière prosaïque, il donne ainsi sur le sacré : tout ce qui s'y déroule n'appartient pas qu'au visible, mais également à l'invisible, c'est-à-dire au partage continuuel entre l'hostile et le favorable.

J'ai lu quelque part, dans un traité sur le judaïsme je crois, qu'être juif, c'était renverser dans son corps la malédiction en bénédiction. En l'écoutant parler à la barre, mais aussi en observant sa présence silencieuse dans la salle d'audience, j'ai perçu à travers Zarie Sibony la puissance de l'indemne, c'est-à-dire cette dimension qui échappe à l'enfer, qui est *non-damnée*.

Son attention à la fois la sépare du monde (en tout cas du monde infernal), et l'accorde au cœur des autres. Je vais citer longuement, et je vous prie de m'en excuser, la philosophe Simone Weil, qui, en parlant merveilleusement de ce point crucial dans *La Personne et le sacré*, éclaire l'innocence qui, au sein de l'Hyper Cacher, a survécu au mal :

« Seule l'opération surnaturelle de la grâce fait passer une âme à travers son propre anéantissement jusqu'au lieu où se cueille l'espèce d'attention qui seule permet d'être attentif à la vérité et au malheur. C'est la même pour les deux objets. C'est une attention intense, pure, sans mobile, gratuite, généreuse, et cette attention est amour. Parce que le malheur et la vérité ont besoin pour être entendus de la même attention, l'esprit de justice et l'esprit de vérité ne font qu'un. L'esprit de justice et de vérité n'est pas autre chose qu'une certaine espèce d'attention, qui est du pur amour. »

Je voudrais également creuser ce qu'avait dit hier Lassana Bathily, l'homme qui a ouvert les portes d'en bas pour cacher les otages, l'homme qui a trouvé l'issue et s'est enfui, échappant au vœu de mort de Coulibaly. Mais sa puissance d'indemne à lui provient non des invisibles du judaïsme, mais de sa manière de vivre la fraternité entre musulmans et juifs — de créer un passage entre les deux pratiques religieuses, comme Zarie Sibony faisant passer son « *espèce d'attention attentive à la vérité* »

et au malheur » d'un étage à l'autre du labyrinthe. Car devenir un passage, c'est le destin de Lassana Bathily, ce musulman qui faisait sa prière à Allah dans le magasin juif où il travaillait.

Nous avons découvert alors, en l'écoutant avec « attention », une étrange symétrie entre lui et Coulibaly, comme s'ils étaient deux figures inversées dans l'esprit : tous les deux musulmans, tous les deux originaires des Kayes, au Mali, et venant de villages éloignés d'à peine vingt kilomètres. Mais l'un avait destiné son esprit au mal, et l'autre avait trouvé sa vocation en allant parler dans les écoles :

« L'humanité est plus importante que la religion », déclara sobrement Lassana Bathily. Et l'on rappela la phrase du président du Mali : *« Lassana Bathily a ramassé le drapeau qu'Amedy Coulibaly a jeté à terre »*. Ce drapeau n'est pas seulement celui d'un pays.

Par François Boucq.

À l'intérieur de l'Hyper Cacher s'est donc jouée une partie entre les esprits. Les scènes de crime ne peuvent être intégralement explicitées par une enquête policière : la parole retrace des moments d'une autre histoire qui a lieu de manière invisible et dont il semble qu'elle mène en secret les comportements des personnes. Ainsi des extraordinaires, des très émouvants Zarie Sibony et Lassana Bathily, ces deux jeunes gens, l'un musulman, l'autre juive, qui ont fait en sorte que l'Hyper Cacher résiste à cette profanation intégrale qu'est la mort, et ne devienne un cimetière pour chacun des otages.

Je voudrais insister pour finir sur leur modestie, alors que Coulibaly et ses discours de mort étaient arrogants. La mort est toujours arrogante. La vie, quant à elle, sourit doucement.

https://charliehebdo.fr/2020/09/proces-attentats/proces-des-attentats-seizieme-jour-le-labyrinthe-le-monstre-et-lindemne/?utm_source=sendinblue&utm_campaign=NOTIFICATION_PROCES_JOUR_16_ABOWEB&utm_medium=email

Procès des attentats de janvier 2015 : l'inconcevable huis clos dans la chambre froide de l'Hyper Cacher

La Croix

Récit

Plusieurs ex-otages ont raconté, mercredi 23 septembre, comment ils se sont cachés dans un congélateur situé au sous-sol du magasin attaqué par Amedy Coulibaly. Quatre heures de « chuchotements et de murmures » avec un bébé de 11 mois d'une « patience extraordinaire ».

Pierre Bienvault, le 23/09/2020 à 18:57

Le 9 janvier 2015, il y a eu, en fait, deux prises d'otages à l'[Hyper Cacher](#).

La première a eu lieu dans les allées du magasin avec 18 personnes qui ont directement côtoyé Amedy Coulibaly. Puis il y a eu ces employés et ces clients qui, dès le premier coup de feu, se sont précipités au sous-sol. Et qui, pour sept d'entre eux, ont vécu quatre terribles heures cachés dans une chambre froide du magasin. Avec la certitude qu'à un moment ou un autre, le terroriste allait finir par descendre le petit escalier en colimaçon pour « *venir tous nous tuer* ».

Ce mercredi 23 septembre, c'est Noémie qui raconte comment, dès l'arrivée d'Amedy Coulibaly, elle a couru, avec d'autres, pour se réfugier en bas. « *On a cherché une sortie de secours. Mais on a vu qu'il n'y en avait pas* », se souvient la jeune femme à la barre. À ce moment, personne ne sait exactement ce qui se passe juste au-dessus. Il y a certes ces coups de feu qui créent un climat de terreur. Mais dans ce sous-sol, personne ne sait alors que le terroriste vient d'abattre trois personnes. Puis, Zarie Sibony, une des caissières, descend avec la mission de faire remonter tous les otages. « *Tu as dix secondes* », lui a dit Amedy Coulibaly en lui assurant qu'il tuerait la deuxième caissière si elle devait remonter seule.

La suite de l'article est réservée aux abonnés La Croix.

https://www.la-croix.com/France/Proces-attentats-janvier-2015-linconcevable-huis-clos-chambre-froide-lHyper-Cacher-2020-09-23-1201115623?utm_medium=Social&utm_source=Twitter#Echobox=1600881485

Procès des attentats de janvier 2015 : "Pourquoi cette haine du juif ?" demandent les parties civiles de l'Hyper Cacher

franceinfo
Catherine Fournier
France Télévisions

Mis à jour le 23/09/2020 | 19:55
publié le 23/09/2020 | 19:55

La cour d'assises spéciale a entendu les familles des victimes et les rescapés de la prise d'otages mardi et mercredi.

Ils ont perdu un proche ou fait face à Amedy Coulibaly. Ils ont en commun d'être juifs et profondément meurtris. La cour d'assises spéciale a entendu pendant deux jours, mardi 22 et mercredi 23 septembre, les parties civiles de l'Hyper Cacher au procès des attentats de janvier 2015. Comme les victimes de *Charlie Hebdo* et de Montrouge, ces familles et ces rescapés témoignent toutes d'un avant et d'un après ce 9 janvier 2015.

"On est des survivants, on n'arrivera plus à vivre normalement, c'est impossible. On nous a volé notre chair, ce ne sont pas que des mots", clame le premier le père de Yohan Cohen, tentant de contenir sa colère à la barre. Son fils de 20 ans, employé du magasin, a agonisé pendant une heure et demie après avoir reçu trois balles. L'annonce de sa mort est accueillie par "des pleurs, des hurlements". "Le pire a été le lendemain matin, on avait l'impression d'être des autres gens." La famille est partie vivre en Israël après l'attentat, "Yohan est enterré là-bas".

Ce n'est pas possible d'enlever la vie à un enfant de 20 ans, je ne pardonnerai jamais. Pourquoi cette méchanceté gratuite, cette haine du juif ? Je n'arrive toujours pas à l'expliquer. Le père de Yohan Cohen devant la cour d'assises spéciale

"A chaque anniversaire, chaque fête, c'est fini, ce ne seront plus jamais des joies à 100%." Dans la vie active depuis "l'âge de 15 ans", le père de Yohan Cohen a arrêté de travailler : "Je suis incapable de faire quoi que ce soit, je ne suis plus moi." "Ce n'est pas un enfant qui est mort, c'est toute une famille", confirme son beau-frère devant la cour.

"Ils savent qu'un méchant monsieur l'a tué"

Valérie est elle aussi *"morte avec"* son mari, ce jour-là. Philippe Braham a été exécuté de deux balles par Amedy Coulibaly, qui lui a demandé son nom juste avant. *"Ça va faire six ans, ça paraît long, mais moi j'ai l'impression que c'était il y a deux jours"*, témoigne sa veuve. Le couple avait trois enfants, âgés de 8 mois, 2 ans et demi et 8 ans à l'époque. *"Ils savent que leur papa est parti, que c'est un méchant monsieur qui l'a tué, mais ils ne comprennent pas pourquoi. Papa, c'est le plus gentil du monde."* Dévastée par le chagrin, elle s'accroche à la barre : *"Mon mari, c'était mon pilier dans ma vie. Il manque sur cette terre, c'était quelqu'un avec beaucoup de valeurs."* Elle se remémore cette journée. Les courses faites la veille à l'Hyper Cacher, les produits qu'il avait oubliés. *"Le pauvre, pour ne pas me contrarier, il y est retourné, peut-être que si je n'avais rien dit..."* s'effondre-t-elle.

Ce sentiment de culpabilité transparaît aussi dans la lettre de la femme de François-Michel Saada, lue à l'audience par son avocat. Partie vivre en Israël après l'attentat, elle a renoncé à venir témoigner. *"Trop douloureux"*. Son époux a été tué *"en allant acheter les pains de shabbat"*. Il s'est faufilé dans le magasin *in extremis* et le terroriste l'a abattu alors qu'il faisait demi-tour. *"Voilà plus de cinq ans que chaque vendredi, 297 exactement, je me repasse impuissante le film de notre vie"*, écrit-elle. Le couple s'était retrouvé à la pause déjeuner, non loin de la Porte de Vincennes. *"Si je lui avais parlé un peu plus, l'avait retenu, il ne serait pas mort. La culpabilité me ronge et me détruit. C'est comme une mort lente."*

Michel était la colonne vertébrale de notre famille. Je ne cherche pas la vengeance mais l'apaisement. Alors qu'au moins, justice soit rendue. La veuve de François-Michel Saada dans une lettre lue devant la cour d'assises spéciale

"Cet attentat a été une épreuve qui nous a détruits et fracassés en mille morceaux", appuie la sœur de François-Michel Saada, confiant à la cour que son frère lui avait déjà parlé de son intention de faire son alya, aller vivre en Israël. *"Il m'avait dit : 'On ne peut plus rester en France, nous les juifs. Tu devrais faire pareil'. Cette phrase, elle revient sans cesse, j'y pense tout le temps."*

"Quatre heures de chuchotements"

Le père de Yoav Attab, ce jeune homme de 21 ans mort en voulant s'emparer de la kalachnikov du terroriste, raconte aussi le deuil impossible. *"Depuis ce jour, notre vie a changé complètement. Les enfants, ça va pas. Ma femme, ça va pas. Cette affaire-là, elle a touché toute la famille."* Les mêmes questions, obsédantes, reviennent à la barre : *"Pourquoi la haine ? Qu'est-ce qu'il a fait mon fils ? Il va acheter une bouteille de vin et il paye de sa vie ? Juste parce qu'il est juif ?"*

Ceux qui étaient à l'intérieur de l'Hyper Cacher se les posent aussi. *"Quatre personnes ont été assassinées sauvagement seulement parce qu'elles étaient juives. J'essaie de trouver des réponses à mes questions depuis cinq ans mais je n'en ai toujours aucune"*, souligne Zarie Sibony, qui tenait la caisse ce jour-là. Cette jeune femme battante fait tout pour *"aller mieux"*, mais elle lutte aujourd'hui contre la culpabilité du survivant : *"Si Yohan n'avait pas été là en train de ranger un caddie, c'est sur moi que le terroriste aurait dû tirer. Monsieur Saada ne serait pas rentré si j'avais fermé le rideau plus tôt et Yoav Attab, c'est moi qui l'ai fait remonter."*

"Cette survie [à l'attentat] interdit une vie normale", résume Patrick Klugman, avocat de plusieurs parties civiles, dont Noémie, restée cachée dans la chambre froide avec six autres personnes. *"C'était quatre heures de chuchotement et de murmures"*, dans le noir. Après l'assaut, il faut sortir du magasin par le haut. *"Les policiers nous ont dit de les suivre, de baisser la tête sans regarder, ce que j'ai fait. Mais je voyais très bien que mes pieds marchaient dans une mare de sang"*, raconte cette ancienne infirmière en soins intensifs, qui a dû renoncer à *"sa passion, sa vocation"*. *"La vue du sang devenait compliquée."* La jeune femme, à qui les médecins ont diagnostiqué une *"fibromyalgie liée au stress post-traumatique"*, n'a toujours pas repris le travail. *"A l'hôpital, mon nom à consonance juive est écrit sur mon badge, j'ai peur que quelqu'un s'en prenne à moi."*

"Celui n'était pas à l'intérieur ne peut pas comprendre"

Brigitte a elle aussi laissé une part d'elle-même sur le sol de l'Hyper Cacher, le 9 janvier 2015. Cachée dans la réserve avec son mari, elle est remontée avec d'autres otages.

Il y a une Brigitte qui en est sortie, mais une autre qui est restée, qui n'est plus la même. Brigitte, ex-otage à l'Hyper Cacher devant la cour d'assises spéciale

Pendant ces quatre heures, elle est persuadée qu'elle va mourir. Réfugiée sous une caisse au moment de l'assaut, elle sent une vive brûlure. *"Je me dis : 'Ça y est, je suis morte'. Je dis à mon mari : 'Va-t'en, pars, va, je suis morte. Dis ce qu'il s'est passé, pour moi, pour tout le monde, parce qu'on est juifs.'" Elle suffoque à la barre. Si sa blessure était superficielle, son tourment est profond.*

"Pendant deux ans, je ne suis pas sortie, sauf pour aller consulter les médecins. J'ai été licenciée de mon travail de commerciale que j'aimais. Je ne souhaite à personne, pas même à mon pire ennemi, de vivre ce qu'on a vécu dans l'Hyper Cacher. Celui qui n'était pas à l'intérieur ne peut pas comprendre."

Le dernier témoignage entendu par la cour ne dit pas autre chose. Sophie a préféré enregistrer sa déposition depuis l'étranger. Elle a quitté la France avec mari et enfants pour *"s'en sortir"*, fuir les *"cauchemars"*, *"l'angoisse permanente"* et *"la tristesse, une grande tristesse"*. Devant la caméra de son ordinateur, elle raconte comment elle a fait remonter des otages à la demande du terroriste. *"Je m'en suis voulue d'avoir fait remonter un enfant de 3 ans. On essayait avec son père de lui cacher l'insoutenable, les corps, les flaques de sang."* *"Si je témoigne aujourd'hui, poursuit-elle, c'est pour qu'on se souvienne de ces quatre victimes innocentes, pour que la cour d'assises juge et condamne les complices de cet attentat clairement antisémite, perpétré par des islamistes français."* Avant d'éteindre l'écran, elle ajoute : *"Je me souviendrai toujours de ce qu'a dit Amedy Coulibaly : 'Ça ne fait que commencer'. Effectivement, ça venait de commencer."*

https://www.francetvinfo.fr/societe/justice/proces-des-attentats-de-janvier-2015/proces-des-attentats-de-janvier-2015-pourquoi-cette-haine-du-juif-demandent-les-parties-civiles-de-l-hyper-cacher_4115769.html

Attentats de janvier 2015 : « On attendait notre mort...», les insolubles dilemmes des otages de l'Hyper Cacher

20 Minutes

PROCES A la barre de la cour d'assises spéciale, des otages d'Amedy Coulibaly ont raconté l'étouffant huis clos dans l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes, à la merci d'un terroriste aussi violent qu'instable

[Caroline Politi](#)

Publié le 23/09/20 à 18h53 — Mis à jour le 23/09/20 à 18h53

- Quatorze personnes sont jugées depuis le 2 septembre par la cour d'assises spéciale, soupçonnées d'avoir apporté leur aide aux frères Kouachi et à Amedy Coulibaly.
- Le 9 janvier 2015, alors que les frères Kouachi prennent en otage le gérant d'une imprimerie et son employé à Dammartin-en-Goële,

Amedy Coulibaly retient en otage 26 personnes et tue quatre hommes.

- Cachés au sous-sol ou face au terroriste, tous confient avoir eu le sentiment de ne pas pouvoir sortir vivant du magasin.

Aujourd'hui encore, Jean-Luc peine à fermer la porte de sa chambre pour dormir dans son lit. Le soir venu, il préfère s'installer sur le canapé du salon à attendre le sommeil qui tarde souvent à venir. « Ça me permet d'aller prendre l'air, fumer une cigarette. Je ne ferme jamais les volets de toute façon », précise cet élégant quinquagénaire, les mains jointes devant la barre de la [cour d'assises spéciale qui juge, jusqu'au 10 novembre, les attentats de janvier 2015](#). Depuis la [prise d'otages de l'Hyper Cacher](#), où il a passé 4 heures et 4 minutes dans la chambre froide de la supérette, persuadé de ne pouvoir échapper aux balles d' [Amedy Coulibaly](#), il ne supporte plus l'enfermement. Tout en confiant, conscient du paradoxe, n'être pas sorti de chez lui pendant deux ans.

« On attendait notre mort »

Lorsqu'il entend les [premiers claquements de la kalachnikov](#), Jean-Luc dévale, avec une quinzaine de clients, les escaliers en colimaçon au fond du magasin, espérant – à tort – trouver une issue de secours. Piégés au sous-sol, ils se répartissent dans les deux chambres froides. Certains acceptent finalement de remonter à l'étage ainsi que l'ordonne [Amedy Coulibaly](#) qui envoie, à plusieurs reprises, d'autres otages les supplier de les suivre. Le dilemme est terrible, faire face au terroriste ou risquer de faire tuer d'autres otages. Jean-Luc hésite, monte une marche, deux marches, puis fait demi-tour, tétanisé.

Dans ce congélateur géant, qu'ils ont pris soin de débrancher, les secondes durent une éternité. Ils sont six, dont un bébé de dix mois qu'il faut occuper coûte que coûte pour éviter qu'il pleure et attire l'attention. Un trousseau de clés, une boîte de médicaments vides sont transformés en jouet de fortune. « Quand on entendait un bruit, on mettait vingt minutes pour reprendre notre souffle, on n'osait pas respirer tant on ne voulait pas faire de bruit. » Car du « haut », ils ignorent tout. Combien de terroristes sont présents, combien d'otages, comment vont-ils... « On attendait notre mort », confie-t-il d'une voix blanche.

« Vous voulez qu'on l'abatte, on sera plus tranquille »

La première fois que l'une des caissières du magasin est venue les chercher pour leur dire de remonter, Brigitte aussi a refusé de la suivre. Paralysée par la peur, au bord du délire lorsqu'elle demande à son compagnon d'appeler un ami pour qu'il envoie « des hélicoptères ». Une énième fois, un otage descend, « une femme élégante ». « En redevenant un peu plus consciente mais en ayant toujours très peur, je dis à mon mari, "on monte". On ne peut pas laisser cette personne qui nous supplie. » A peine ont-ils monté les escaliers que l'horreur s'expose sous leurs yeux. Yoav Hattab qui s'était emparé d'une des armes de

Coulibaly gît en haut des escaliers, les obligeant à l'enjamber, à « marcher dans son sang ».

Appuyée à la barre, cette femme blonde de 50 ans semble revivre cet effroyable huis clos où chaque décision peut avoir des conséquences dramatiques. Elle réprime un sanglot en se remémorant les rôles insoutenables de Yohan Cohen, grièvement blessé au visage, qui a agonisé plus d'une heure. Elle ne peut s'empêcher de se boucher les oreilles et d'enfouir sa tête dans ses jambes. Amedy Coulibaly la remarque, s'adresse à elle. « Il me prend la tête, ça commence à m'énerver, vous voulez qu'on l'abatte, on sera plus tranquille ? » Tous les otages protestent. Le terroriste se détourne alors de la victime et part – scène surréaliste – se faire un sandwich. Deux otages lui installent une table de fortune. « Autant qu'on meure dans la gaîté », fanfaronne-t-il.

Encore aujourd'hui, Brigitte ressent de la honte à ne pas avoir pu affronter la souffrance du jeune homme de 20 ans. Comme elle a « honte » de se dire, parfois, au cours de ses « crises », « j'aurais préféré mourir dans cet Hyper Cacher ». « J'ai envie d'avancer, mais je n'arrive pas, je n'arrive plus... », explique-t-elle, des sanglots étranglés dans la gorge.

« J'ai pas eu le choix, j'ai tout de suite senti qu'il était déterminé. »

Pour « se reconstruire », Sophie a quitté la France pour les Etats-Unis. Laisser derrière elle les nuits de cauchemar, « la culpabilité de tous ces morts », le sentiment d'insécurité. Sophie est la « femme élégante » qu'a suivie Brigitte et d'autres otages, dont un père et son jeune fils. « Je m'en suis voulu d'avoir fait remonter un enfant de trois ans. Je me suis dit, mon Dieu, qu'est ce que tu fais... », confie d'une voix douce cette mère de famille dans une vidéo diffusée dans la salle. A cause de la crise sanitaire, elle n'a pas pu venir témoigner physiquement.

Quand elle arrive dans l'Hyper Cacher, Amedy Coulibaly a déjà commencé à semer la mort. « La première image, je n'oublierai jamais, j'ai vu la première victime, Yohan Cohen. Il était à terre, le visage déformé, ensanglanté. » Elle pense s'enfuir mais le terroriste la rattrape. « J'ai pas eu le choix, j'ai tout de suite senti qu'il était déterminé. » Dans les rayons de la supérette, le temps est élastique, chaque minute dure « une éternité ». Avec d'autres otages, elle tente de protéger le garçonnet, « de lui cacher l'insoutenable, les corps ». Peut-il être libéré ?, demande-t-elle à Amedy Coulibaly. Non, il pourrait servir de monnaie d'échange. Il sortira de ce magasin en même temps que les 26 otages, après un assaut d'une violence extrême. « Pendant cinq, dix minutes, ça n'arrêtait pas. Des rafales de partout. Puis le silence. » En voyant les hommes de la BRI qui les font sortir, elle repense à cette phrase d'Amedy Coulibaly. « Ça ne fait que commencer. » Tristement prémonitoire en ce début d'année 2015.

https://www.20minutes.fr/justice/2868931-20200923-attentats-janvier-2015-attendait-mort-insolubles-dilemmes-otages-hyper-cacher?utm_medium=Social&xref=twitter.com&utm_source=Twitter#Echobox=1600881000

"Est-ce que vous voulez que je l'achève ?" : au procès des attentats de janvier 2015, le film terrifiant de la prise d'otages à l'Hyper Cacher

franceinfo [Catherine Fournier](#)

Mis à jour le 23/09/2020 | 12:10

publié le 23/09/2020 | 07:06

Pendant deux jours, la diffusion d'images de l'attaque et les témoignages de rescapés ont permis de se replonger dans le drame du 9 janvier 2015.

Quatre heures et quatre minutes d'épouvante, entre le moment où Amedy Coulibaly a pénétré dans le magasin, à 13h05, et l'instant où l'assaut a été donné, à 17h09. Après [les attentats](#) de *Charlie Hebdo* et de Montrouge, [la cour d'assises spéciale](#) est revenue, lundi 21 et mardi 22 septembre, sur la prise d'otages à l'Hyper Cacher du 9 janvier 2015. Elle a déroulé le film de cette journée meurtrière, minute par minute, en accéléré puis au ralenti, à travers l'audition d'un enquêteur, la diffusion d'images, la lecture de PV et le témoignage de rescapés.

La première phase de la prise d'otages est d'une violence et d'une rapidité inouïes. Sur ces quinze minutes, sept ont été enregistrées par la GoPro du terroriste. Ces images de "*propagande*" ne seront pas diffusées à l'audience, prévient d'emblée le président de la cour, Régis de Jorna. Elles sont donc décrites, avec le plus de sobriété possible, par Christian Deau, l'ancien chef de la section antiterroriste de la brigade criminelle, qui avait déjà commenté les images du carnage de *Charlie Hebdo*.

"Vous savez pourquoi je suis là"

"A 13h05, on voit Amedy Coulibaly arriver par la rue. A 13h06, il tire à deux reprises sur Yohan Cohen. Plusieurs personnes prennent la fuite à l'extérieur du magasin", commence-t-il. Un incident de tir et un problème de chargeur lui font "perdre" une minute trente. Un petit laps de temps qui permet à "toutes les personnes de se réfugier vers l'intérieur du magasin". "A 13h08, Philippe Braham est exécuté de deux balles. Amedy Coulibaly retourne à l'entrée, tire à nouveau sur Yohan Cohen."

Alors que la caissière, Zarie Sibony, a pour ordre de fermer le rideau, François-Michel Saada *"rentre précipitamment, tente de faire demi-tour et est abattu"*. Vers 13h20, Yoav Hattab remonte de la chambre froide et tente de s'emparer de la kalachnikov posée sur une palette de sacs de farine. L'arme s'enraye. Amedy Coulibaly réplique, le tue et lui assène *"un coup de pied au visage"*.

En un quart d'heure, il a tué quatre personnes. Christian Deau, ex-chef de la section antiterroriste de la brigade criminelle devant la cour d'assises spéciale

Le président de la cour prend le relais. Il lit la bande-son de la caméra ventrale du terroriste. Le débit est haché, ponctué de moments *"inaudibles"*.

"Ecoutez-moi, que tous viennent ici. Levez-vous ou je vais vous allumer ! Le directeur, il est où ?" Blessé au bras, Patrice O. est parvenu à sortir en courant. *"Un geste brusque et je tue les deux femmes !"*, lance Amedy Coulibaly. Il parle de Zarie Sibony et de sa collègue caissière Andrea. *"[Si] j'ai pas une réponse de toi dans 30 secondes, tu vas voir ! Toi, va faire le tour là-bas et ramène-moi les personnes [qui sont descendues]. Je veux personne en bas."* A travers la voix du président, Amedy Coulibaly explique la raison de sa présence. *"Vous êtes de quelle origine ?"* Les otages répondent : *"Juive"*. *"Voilà, vous savez pourquoi je suis là alors."*

"Je suis venu pour mourir"

Des photos extraites des seize caméras de vidéosurveillance du magasin sont ensuite projetées sur le grand écran. Des parties civiles quittent la salle. La cour d'assises fait marche arrière. Amedy Coulibaly, doudoune à capuche, sac de sport sur l'épaule, visage à découvert, est sur le trottoir, devant l'Hyper Cacher. L'image suivante, il a disparu de l'écran. Il vient d'entrer dans le magasin. Les images sont sombres, il faut lire le descriptif pour comprendre. *"Caméra 2 : Yohan Cohen à l'entrée du magasin."* Kippa sur la tête, l'employé de 20 ans pousse un caddie. Cette image figée défile sur la *"caméra 3"*, la *"caméra 4"*, la *"caméra 5"*. A chaque fois, l'image suivante montre son exécution, comme un supplice. La caméra 12 capte Lassana Bathily, le magasinier, qui s'enfuit de la réserve par le monte-charge, à 13h18. Puis à 13h42, un gros plan sur le visage d'un otage. A la demande d'Amedy Coulibaly, il arrache les caméras une à une.

Après avoir remonté le temps, la cour d'assises est transportée quatre heures plus tard. Les vestiges de la prise d'otages apparaissent sur les photos de constatation des policiers. On découvre les rayons du magasin encombrés par les caddies, une poussette, des conserves et des paquets de chips renversés... Le sol est maculé de sang. On voit la doudoune du terroriste, le carton dans lesquels les portables des otages ont été déposés, un chargeur de kalachnikov et la caméra GoPro posés sur des cartons. Dans l'allée, un fauteuil de bureau. C'est celui où Amedy Coulibaly s'est assis, au milieu des otages, pour se restaurer et

leur servir son discours sur la *"guerre au Mali, en Syrie, l'Etat islamique, les Juifs"*.

Il nous faisait des blagues : 'Allez-y mangez, profitez, c'est gratuit'.Zarie Sibony, ex-caissière à l'Hyper Cacherdevant la cour d'assises spéciale

Après les images, Zarie Sibony, aujourd'hui âgée de 28 ans, raconte à la barre la prise d'otages et cet interminable siège. Ratée par un tir de Kalachnikov qui a atterri dans sa caisse, la jeune femme sert d'émissaire au terroriste. C'est elle qui descend pour demander aux otages cachés dans la réserve de remonter, elle qui va fermer le rideau de fer et tente d'empêcher, en vain, François-Michel Saada de rentrer dans le magasin, elle qui s'entend dire : *"Vous les Juifs, vous aimez trop la vie. Vous pensez que c'est la vie le plus important, alors que c'est la mort le plus important. Et moi, je suis venu pour mourir."*

"Confinés avec les corps et l'odeur du sang"

"Après, on est comme passé à la deuxième partie de la prise d'otages", expose-t-elle d'une voix claire et posée. Le huis clos commence. *"Nous étions confinés avec les corps, l'odeur du sang qui a coagulé, les balles. Il nous a demandé à chacun notre prénom, nom, âge, profession et religion. On était tous juifs et français, à part deux personnes dont il s'est moqué en leur disant : 'Vous avez mal choisi le jour pour faire venir des courses dans un magasin cacher.'"* Dérangé par *"les bruits"* de Yohan Cohen, qui agonise, il demande aux otages : *"Est-ce que vous voulez que je l'achève ?"* *"Non, non, laissez-le tranquille",* répondent-ils.

Le téléphone du magasin n'arrête pas de sonner. En une heure, 600 appels sont passés sur la ligne. Au bout du fil, beaucoup de médias. *"Une vraie difficulté"* pour le négociateur, qui a dû se contenter de trois contacts de six minutes, précise Christian Deau. S'il n'est pas question de reddition, ces échanges visent à gagner du temps pour les otages et obtenir, en vain, la libération des femmes et des deux enfants, un bébé dans les bras de sa mère dans une chambre froide et un garçon de 3 ans à l'étage.

Avec le négociateur, Amedy Coulibaly apparaît calme et serein, sans aucune empathie à l'égard des personnes qu'il vient de tuer, et déterminé.Christian Deaudevant la cour d'assises spéciale

Le terroriste tient à appeler lui-même BFMTV vers 15 heures pour revendiquer *"quatre morts"*, son appartenance au groupe Etat islamique et son lien avec les frères Kouachi. Comme celle de Chérif Kouachi quelques jours plus tôt, sa voix retentit dans la salle d'audience, où l'enregistrement est diffusé. Alors que le journaliste de la chaîne d'info l'interroge sur le nombre d'otages, Amedy Coulibaly met à contribution ses captifs derrière lui. *"Vous êtes combien ? Seize ? Dix-sept ? Dix-sept en tout avec un enfant"*, indique-t-il. Le petit garçon est malade, il vomit. *"J'ai demandé si je pouvais m'occuper de lui. Il m'a dit : 'Bien*

sûr, faites ce qu'il faut, je veux pas qu'on dise que je fais du mal aux enfants", rapporte Zarie Sibony, pointant son "discours irrationnel".

"Je ne sais pas pourquoi il ne nous a pas tués"

A l'extérieur, Lassana Bathily patiente depuis une heure trente dans une voiture de police, menotté. Les policiers le prennent pour un complice du terroriste. Le magasinier les excuse devant la cour : *"Ils ne savaient pas qu'un Noir travaillait dans le magasin."* Il faut l'arrivée de deux collègues d'un autre Hyper Cacher pour que les forces de l'ordre se rendent compte de leur méprise. Le magasinier passe de suspect à héros en quelques minutes, en dessinant les plans du commerce sur le capot de la voiture et en identifiant les bonnes clés du rideau de fer dans le volumineux trousseau laissé par le directeur. L'assaut est donné, quelques minutes après la *"neutralisation"* des frères Kouachi à Dammartin-en-Goële (Seine-et-Marne).

Zarie Sibony le raconte de l'intérieur. Les otages entendent des coups de feu et une explosion, ils se mettent à plat ventre derrière une caisse. *"Je vois le terroriste qui avance vers nous du fond du magasin avec une arme dans une main et le téléphone dans l'autre."* Il parle avec le négociateur. *"Il dit : 'Si vous continuez à essayer de rentrer, je les tue tous.' J'ai entendu le rideau de fer s'ouvrir très lentement, trop lentement. Je ne sais pas pourquoi il ne nous a pas tués, il aurait eu le temps."* Amedy Coulibaly ouvre le feu sur les hommes du Raid et de la Brigade de recherche et d'intervention puis s'écroule, le corps criblé de vingt balles.

La photo de sa dépouille est projetée à l'audience, ainsi que celle de son arsenal, rassemblé sur un drap. On voit le pistolet Tokarev qui a tiré sur le joggeur à Fontenay-aux-Roses, la kalachnikov qui a tué la policière Clarissa Jean-Philippe à Montrouge. Christian Deau décrit, tel un médecin légiste, le gilet tactique porté par le terroriste et acheté par Willy Prévost, le Taser qui porte l'empreinte de Saïd Makhoulf, le gant avec l'ADN de Nezar Mickaël Pastor Alwatik. Pour la première fois, le nom de certains des quatorze accusés est directement relié à l'une des scènes de crime des attentats. Depuis le box, ils regardent l'écran, impassibles. Après l'examen des faits commis par Amedy Coulibaly et la fin des auditions des parties civiles, la cour va se pencher dans les prochains jours sur les faits qui leur sont directement reprochés.

https://www.francetvinfo.fr/societe/justice/proces-des-attentats-de-janvier-2015/proces-des-attentats-de-janvier-2015-la-cour-d-assises-deroule-le-film-terrifiant-de-la-prise-d-otages-a-l-hyper-cacher_4114941.html#xtor=CS1-747

La veuve d'une victime de l'Hyper Cacher : "Je leur ai dit qu'un méchant monsieur avait tué leur papa"

France Inter

par [Charlotte Piret](#) publié le 22 septembre 2020 à 19h16

Jour 15, au procès des attentats de janvier 2015 - La cour spécialement composée a poursuivi l'audition des proches des victimes et des rescapés de l'attentat commis le 9 janvier à l'Hyper Cacher à Paris. Ils racontent leurs traumatismes.

Aujourd'hui, une fois encore, la cour d'assises s'est faite le réceptacle d'immenses douleurs. Celle de l'absence d'un fils, d'un mari, d'un frère, d'un neveu. Celle de la présence, trop encombrante de souvenirs traumatisants de [ces quatre heures d'horreur](#). vécues [à l'Hyper Cacher de la Porte de Vincennes](#). Les témoignages à la barre s'entremêlent. Et à la sortie de la salle d'audience, on assiste à de longues étreintes entre les parties civiles.

"Je pensais que j'allais retrouver mon fils"

Dans la famille de [Michel Saada](#), sa veuve, Laurence, n'est pas venue témoigner. Dans une lettre, elle explique avoir assisté au premier jour de l'audience. Les autres ont été au-dessus de ses forces. Chez les proches de [Yohan Cohen](#) aussi, son père Eric Cohen, et son oncle ont fait le déplacement. Mais la mère du jeune homme assassiné à 20 ans ne viendra pas. *"Elle ne veut rien voir, rien entendre"*, explique son mari. *"Il faut l'accompagner comme une enfant"*, renchérit son frère. Cette femme, dont on perçoit à distance la détresse, était là, elle aussi, ce vendredi 9 janvier 2015, sur le trottoir. Pour cette *"interminable attente"*, raconte Eric Cohen alors que la prise d'otage est en cours. *"À ce moment-là, on ne sait même plus où on habite."* Il y a pourtant encore l'espoir. *"Vers 16 heures, quelqu'un a dit qu'il n'y avait pas de mort ni de blessé"*, explique à la barre le père du jeune manutentionnaire du magasin. *"Moi, je pensais que j'allais retrouver mon fils."*

Puis il y aura l'assaut, ces écrans de télévision scrutés dans l'espoir d'apercevoir celui que l'on attend pour les uns. Pour les autres, cette tente sous laquelle sont regroupées les familles. *"Une commissaire nous a dit : 'tous les noms que je vais appeler, vous me suivez'. Le premier nom qu'elle a appelé c'est 'Cohen'."* A l'annonce de la mort de son fils, explique cet homme d'*"1 mètre 80, 110 kilos"*, a eu *"une réaction violente. Une réaction de père"*. *"Mais le pire"*, poursuit-il, *"ça a été le réveil le lendemain matin. On a l'impression d'être d'autres gens."*

Et puis, il y a eu la lutte pour *"préserver ma femme et notre fille"* : *"J'ai réussi à leur cacher le fait que Yohan avait souffert."* Car ce que ce quinquagénaire dit avec beaucoup de pudeur, [mais que l'on a entendu de manière bien plus glaçante hier](#) c'est que **le jeune homme, atteint de plusieurs balles, a agonisé longtemps avant de décéder au milieu des otages.** *"Je connaissais des choses mais j'ai appris d'autres détails. Comprenez que c'est douloureux"*

d'entendre ça", lâche Eric Cohen. Ce n'est d'ailleurs pas lui ira reconnaître le corps. Mais son beau-frère : "Depuis, je n'ai plus que cette image qui reste. Après, j'ai vu un psy pendant deux ans parce que j'étais très agressif."

Valérie Braham, elle, n'est pas agressive. Elle est effondrée. Comme une femme qui a perdu son "pilier", son mari [Philippe Braham](#). Cette mère de trois enfants de "20 mois, deux ans et demie et huit ans" à l'époque s'apprête à les récupérer à l'école et la crèche lorsqu'elle reçoit un appel de sa sœur lui signalant la prise d'otages. "Avec mon mari, on avait un deal", raconte-t-elle à la barre. "Je suis une femme assez anxieuse de base donc il savait qu'il fallait qu'il me réponde au téléphone, même juste pour dire 'oui' et raccrocher. Ce jour-là, il ne m'a pas répondu. J'ai tout de suite compris." **Et plus encore que la douleur, Valérie porte aujourd'hui la culpabilité.** "Parce que le jeudi, il est allé faire les courses. J'avais fait une liste mais il n'a pas tout ramené. Alors je l'engueule un peu : 'J'en avais besoin pour le shabbat'. Et pour ne pas me contrarier, il m'a dit 'J'y retourne demain'". A la barre, cette femme frêle s'effondre en larmes. "Peut-être que si je n'avais rien dit..."

"Sa joie de vivre me manque tellement"

Ce que disent encore ces familles c'est la vie qu'il faut reprendre. Après. Lorsque chacun repart dans son propre quotidien. "De toute façon, on n'arrivera plus à vivre normalement, c'est terminé", se désole le père de Yohan Cohen. "Vous allez chez ma mère, c'est un sanctuaire", décrit son oncle. "A chaque instant, il nous manque", raconte à son tour Bruno Lévy, beau-frère de Michel Saada. "Il nous manque pour son humour, ses conseils, son honnêteté. Il me manque à moi comme un grand frère."

"Son sourire ne le quittait pas", évoque quant à elle Odia Hattab, soeur de [Yoav Hattab](#) venue s'installer en France en même temps que lui en 2012. "Et sa joie de vie me manque terriblement." "J'ai peur de ne pas réussir à élever mes enfants", s'inquiète enfin Valérie Braham. "Ma petite dernière ne s'en souvient même plus. Je fais tout pour que ce soit le moins difficile pour eux. Mais j'ai peur de l'avenir. Je ne sais pas ce que je vais leur dire plus tard. Je n'ai pas tout dit encore. Je leur ai dit qu'un méchant monsieur a tué leur papa."

"Eux, ils ne comprennent pas pourquoi tuer leur papa qui était le plus gentil du monde."

Personne ne comprend, en réalité. "Pourquoi cette méchanceté gratuite ?" interroge Eric Cohen. "Pourquoi la haine ? Je n'arrive pas à comprendre", souffle en écho Battou Hattab, père de Yoav Hattab dont le geste héroïque - il a tenté de s'emparer d'une kalachnikov du terroriste - le remplit de fierté. À son tour, [Zarie Sibony](#), à l'époque âgée de 22 ans et caissière de l'Hyper Cacher, arrive avec **ses interrogations qui resteront sans doute malheureusement sans réponse.** "Comment il pouvait être aussi calme ?", dit-elle à propos du terroriste. Cet homme qu'elle a vu surgir à côté d'elle alors qu'elle était

"recroquevillée sous sa caisse" : "avec ses bottes militaires, son gilet avec toutes ses munitions. Il m'a dit : 'Ah, tu n'es pas encore morte toi?' Et il a tiré. J'ai vu l'impact dans ma caisse, à quelques millimètres de moi."

"Vous êtes les deux choses que je déteste le plus : juifs et français"

À la barre, la jeune femme venue d'Israël pour témoigner livre un récit aussi précis que glaçant. Amedy Coulibaly a fait d'elle son interlocutrice principale. Elle lui propose : *"Vous voulez l'argent ? Je vous donne tout, il n'y a pas de problème. Mais il a rigolé : 'Tu crois que je suis venu pour de l'argent? Vous êtes les deux choses que je déteste le plus au monde : vous êtes juifs et français'."*

C'est à Zarie aussi que le terroriste ordonne de d'aller chercher les otages réfugiés au sous-sol du magasin. *"Il a braqué son arme sur ma collègue Andrea et m'a dit : 'Tu as dix secondes pour faire remonter les gens'. Mais les gens ne voulaient pas remonter. Et je savais très bien que si je ne remontais pas, il allait tuer Andrea. Et si je remontais toute seule, c'était moi qu'il allait tuer. J'avais tellement peur que je sentais mes dents s'entrechoquer."*

Au sous-sol, se trouve alors son collègue Lassana Bathily. A la barre, le jeune homme de trente ans aujourd'hui raconte comment il est en train de ranger une commande lorsqu'il entend les premières détonations. *"J'ai pensé que c'était un pneu qui avait éclaté sur le périphérique. Puis, j'ai vu une foule de personnes qui se précipitait dans l'escalier."* Il ouvre la chambre froide, le congélateur, coupe le moteur. Et fuit par le monte-charge. Mais à la sortie, les forces de l'ordre le menottent *"brutalement, ils m'ont fait mal aux poignets"*, l'interrogent : *"Vous êtes combien à l'intérieur ?"* Couché à plat ventre, Lassana Bathily répond : *"une vingtaine."* *"Une vingtaine de terroristes ?"* Il faudra *"environ une heure et demi dans une voiture"* avant **que les forces de l'ordre ne réalisent leur erreur et fassent de Lassana Bathily leur allié** dans la préparation de l'assaut.

"Ce ne sont pas les terroristes qui vont nous diviser"

A l'intérieur, *"on s'est tous mis derrière la dernière caisse, à plat ventre"*, raconte Zarie Sibony. *"J'ai essayé de mettre le petit garçon en-dessous de nous pour le protéger un peu. Le terroriste a dit aux policiers : 'Si vous essayer de rentrer, je les tue tous'. Alors j'ai mis ma tête dans mes mains et j'attendais la détonation. Et puis j'ai entendu la voix d'un des otages qui disait : 'C'est bon, c'est fini, ils l'ont tué'."*

A la barre, **les deux anciens employés survivants de l'Hyper Cacher disent aussi les difficultés de l'après.** Ce nouvel appartement pour Lassana Bathily :

"La première chose que j'ai faite c'est d'aller vérifier les fenêtres, pour voir si on pouvait sauter au cas où..."

Ce besoin de témoigner, encore et encore, pour Zarie Sibony. Pour *"ne pas qu'on oublie"*, et parce que *"ces quatre personnes qui sont mortes ce jour là, j'ai eu un lien avec chacune : Yohan [Cohen], il était près de moi, monsieur [Philippe] Braham il attendait à ma caisse, monsieur [Michel] Saada je me dis que si j'avais baissé le rideau plus tôt ... et Yoav [Hattab] c'est moi qui l'ai fait monter."*

Alors **l'un et l'autre tente d'œuvrer à leur manière pour un monde meilleur**. Zarie Sibony a suivi une formation d'infirmière. *"J'en suis fière, même si je ne pense pas pouvoir pratiquer parce que la vue du sang, ça reste compliqué. Mais j'ai décidé qu'il était hors de question que je sois encore dans une situation avec des blessés autour de moi sans savoir quoi faire."* Quant à Lassana Bathily, il se rend régulièrement dans les écoles pour *"témoigner de mon parcours"* et rappeler que *"ce ne sont pas ces terroristes qui vont nous diviser"*. *"Je pense qu'on a besoin de se donner la main, de se connaître. Moi, je suis musulman pratiquant mais ça n'appartient qu'à moi. Pour moi l'humanité est plus importante que la religion."*

<https://www.franceinter.fr/justice/la-veuve-d-une-victime-de-l-hyper-cacher-je-leur-ai-dit-qu-un-mechant-monsieur-avait-tue-leur-papa>

TURQUIE/UE/MEDITERRANEE

Méditerranée orientale : pourquoi la Grèce et la Turquie ont finalement opté pour le dialogue

France 24

Publié le : 24/09/2020 - 07:36

Texte par : [Marc DAOU](#)

Après des semaines de rodomontades et de déclarations musclées, Ankara et Athènes ont annoncé, mardi 22 septembre, leurs intentions de renouer le dialogue afin de résoudre leurs différends maritimes en Méditerranée orientale. Décryptage des raisons de cet apaisement avec Didier Billion, directeur adjoint de l'IRIS.

Les tensions sont redescendues d'un cran entre la Grèce et la Turquie, autour de leurs différends [sur les frontières maritimes et les ressources en hydrocarbures en Méditerranée orientale](#). Après plusieurs semaines de dissensions croissantes, les deux pays ont opté pour la désescalade et annoncé, le 22 septembre, [leurs intentions d'entamer des "pourparlers exploratoires"](#).

Les efforts diplomatiques combinés de l'Allemagne et de l'Otan ont contribué à apaiser le climat entre les deux voisins, dont les rapports s'étaient tendus depuis

l'arrivée en août de l'"Oruç Reis", un navire de recherche sismique turc, dans une zone contestée revendiquée par la Grèce, Chypre et la Turquie, à quelques encablures de l'île grecque de Kastellorizo.

[S'exprimant à distance devant l'Assemblée générale des Nations unies](#), mardi, le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a proposé, mardi 22 septembre, a exprimé le souhait de résoudre les désaccords "de manière juste et appropriée" par le dialogue et dans le cadre du droit international.

Pour comprendre les raisons de cet apaisement, France 24 a interrogé Didier Billion, directeur adjoint de l'IRIS et spécialiste de la Turquie.

La tension semble être un peu retombée en Méditerranée orientale, depuis que la Grèce et la Turquie se sont dites prêtes à entamer des "pourparlers exploratoires". Comment analysez-vous cette annonce, et comment expliquez-vous cette désescalade ?

Didier Billion : Il est indéniable qu'il y a une baisse des tensions entre Grecs et Turcs, avec plusieurs déclarations qui vont dans le sens d'une désescalade et l'acceptation du principe d'une négociation. Pour autant, il faut rester prudent et ne pas crier victoire trop rapidement, car nous savons que le processus de dialogue ne fait que commencer. Il faudra surtout qu'il aille à son terme, ce qui n'est pas gagné, tant les contentieux entre les deux pays sont multiples et complexes. Toujours est-il qu'Ankara et Athènes ont semble-t-il bien compris qu'ils ne pouvaient continuer ainsi dans la voie stérile de l'escalade et de l'invective. Par ailleurs, certains responsables politiques ont joué un rôle positif pour faire retomber la tension. Je pense principalement à la chancelière allemande Angela Merkel qui a sans cesse maintenu le fil avec chacun des protagonistes et multiplié les initiatives qui ont certainement contribué à ce changement d'atmosphère. Il ne faut pas non plus négliger le rôle joué par l'Otan, et donc en filigrane par les États-Unis, qui n'avait guère envie de voir deux de ses membres continuer à s'échanger des noms d'oiseaux de part et d'autre de la mer Égée. C'est donc la conjonction de tous ces éléments qui a mené à cette désescalade. On doit se féliciter de la nouvelle séquence qui s'est ouverte, parce que l'on était dans une période de tensions préoccupantes avec un risque de dérapage en mer. Il faut maintenant espérer que cette séquence puisse se consolider et permettre l'ouverture de véritables négociations.

Finalement, n'était-ce pas là, l'objectif recherché par le président turc Recep Tayyip Erdogan, qui en bombant le torse cherchait à attirer la Grèce à la table des négociations ?

Il y avait clairement une volonté des Turcs de parvenir à des négociations, mais pas dans n'importe quelles conditions. Ils ont instauré un rapport de force qui leur permet aujourd'hui d'accepter le jeu de la négociation. Le président Recep Tayyip Erdogan, qui ne fait pas toujours prévaloir les usages diplomatiques, a parfaitement compris, avec ses conseillers, que la Turquie ne pouvait pas avoir gain de cause sur toutes ses revendications en Méditerranée. Depuis le mois

d'août, le président turc a d'ailleurs soufflé le chaud et le froid, en livrant tantôt des discours vindicatifs et des postures belliqueuses, et tantôt des propos aux tonalités plus conciliantes, y compris devant le parlement turc, évoquant la voie de la négociation pour résoudre cette crise. Finalement, dans cette affaire, dans laquelle personne ne veut perdre la face, chacun a montré ses muscles, que ce soit la Turquie, la Grèce, avec certains discours du Premier ministre, Kyriakos Mitsotakis, qui étaient du même ton que ceux du président turc, ou encore la France, qui a voulu brusquer les choses. Il ne faut pas être dupe : au-delà de ces questions d'ego, il faut retenir qu'une voie nettement plus positive a été ouverte.

Tout au long de cette crise, la France et l'Allemagne auront adopté des stratégies très distinctes. Comment l'expliquez-vous ?

Il y a une réelle divergence d'appréciation, de compréhension et de perception de ce qu'est la Turquie aujourd'hui entre Paris et Berlin sur ce dossier. L'Allemagne réprouvait de façon claire et nette la stratégie du bras de fer à l'encontre de la Turquie, et ce pour plusieurs raisons. Angela Merkel a une volonté de maintenir un lien étroit de dialogue avec la Turquie, tout en n'hésitant pas à condamner les manquements du pouvoir turc et les atteintes aux droits de l'Homme dans le pays. C'est elle qui était en première ligne pour négocier avec Ankara lors de la crise des réfugiés en 2016. Il ne faut pas non plus oublier que l'Allemagne compte une importante communauté germano-turque qui influence les rapports entre les deux pays. Une autre raison est plus structurelle : pendant plusieurs décennies l'Allemagne avait concentré toute son énergie à sa reconstruction économique, et il était souvent reproché de ne pas prendre suffisamment ses responsabilités en matière de politique étrangère. Or nous ne sommes plus dans cette période et Berlin est décidé à jouer pleinement son rôle international, que ce soit sur la scène européenne ou internationale. C'est ce que fait Angela Merkel, avec ses méthodes de conciliation et de dialogue, et ce avec une certaine réussite, précisément sur ce dossier, où sa stratégie est radicalement différente de celle adoptée par Emmanuel Macron. Ce dernier a cherché à instaurer un rapport de force assumé avec Recep Tayyip Erdogan pour une série de raisons, notamment parce qu'il y a plusieurs contentieux qui se sont aggravés avec la Turquie, précisément autour de la question libyenne. Ce n'est pas en haussant le ton que l'on fera peur au président turc, cela ne fonctionnera pas, car malgré les divergences avec Ankara, rien ne peut remplacer la voie de la négociation, difficile mais nécessaire, et Angela Merkel a eu raison sur ce point.

<https://www.france24.com/fr/20200924-m%C3%A9diterran%C3%A9e-orientale-pourquoi-la-gr%C3%A8ce-et-la-turquie-ont-finalement-opt%C3%A9-pour-le-dialogue>

Nicos Anastasiades: «La Turquie est devenue un fauteur de troubles dans la région»

Le Figaro

ENTRETIEN - Le président de la République de Chypre milite pour que l'Union européenne prenne des sanctions contre la Turquie, dont les navires violent les eaux territoriales chypriotes.

Par Alexia Kefalas

Publié 23/09/2020 à 17:35, mis à jour hier à 17:35

LE FIGARO.- Qu'attendez-vous du sommet européen qui a été reporté au 1^{er} octobre prochain?

Nicos ANASTASIADES.- Des solutions diplomatiques et politiques sur le dossier turc. Depuis quelque temps, la Turquie tente d'imposer ses revendications illégales en Méditerranée orientale en violant l'espace maritime grec et la zone économique exclusive (ZEE) de Chypre. Nous sommes spectateurs d'une politique expansionniste de la Turquie dans toute la région, jusqu'en Syrie et en Libye. Surtout ces dernières semaines, où un incident important entre navires grecs et turcs a été évité de justesse. Après pressions, et au bout d'un mois, [le navire de recherche turc Oruç Reis , qui violait la souveraineté grecque et chypriote, s'est retiré pour céder la place au dialogue.](#) Maintenant, soyons clairs, les provocations de la Turquie sont, en réalité, une invasion de la ZEE chypriote. C'est pourquoi, lors de la réunion informelle du Conseil des ministres des Affaires étrangères à Berlin, nous sommes tous parvenus

Cet article est réservé aux abonnés.

<https://www.lefigaro.fr/international/nicos-anastasiades-la-turquie-est-devenue-un-fauteur-de-troubles-dans-la-region-20200923>

TURQUIE

"Etre avocat en Turquie, c'est commettre un crime" : ils racontent leur quotidien sous Erdogan

Le Journal du Dimanche

17h48, le 23 septembre 2020, modifié à 17h56 , le 23 septembre 2020

Par [Karen Lajon](#)

envoyée spéciale à Istanbul (Turquie)

Plusieurs avocats, poursuivis et parfois emprisonnés par le pouvoir, racontent au JDD leurs difficultés à exercer leur profession.

Que vaut le sentiment d'immortalité lorsque l'on connaît le dénouement d'une histoire? Celle de l'avocate turque Ebru Timentik fut tragique. La femme de 42 ans est morte le 27 août dernier à Istanbul (Turquie) après 238 jours de grève de la faim. Elle réclamait seulement un procès équitable. Membre de l'Association des juristes contemporains (CHD), spécialisée dans la défense de cas politiquement sensible, elle était clairement dans la ligne de mire du gouvernement de [Recep Tayyip Erdogan](#) qui les accuse régulièrement d'être liée à l'organisation marxiste-léniniste radicale DHKP-C.

Un groupe qui a commis plusieurs attentats et qualifié de "terroriste" par Ankara et ses alliés occidentaux, comme l'Union européenne et les Etats-Unis.

Une association en combat continu avec le pouvoir

Ayşefül Cagatay, Yatrak Türkmen, également avocates et membres de cette même association ainsi que le président de la branche stambouliote, Gökmen Yesil ont bien connu cette consœur emportée par la foi et la conviction que tout le monde a droit à un procès équitable et juste. Ayşefül Cagatay et Yatrak Türkmen ont déjà été placées en détention et attendent à tout moment que les autorités viennent à nouveau les arrêter. Les deux ont pratiqué la grève de la faim, elles en connaissent l'issue finale. Les trois témoignent que le simple fait d'être avocat est devenu un "crime" dans la Turquie de Erdogan.

Dans les milieux de gauche, on dit avec sourire et amusement que Gökmen Yesil a le physique de la moussance. Une magnifique moustache, une pilosité certaine, tout de noir vêtu, l'avocat qui exerce tant bien que mal depuis dix ans, se montre aussi très galant avec la jeune femme avocate qui l'accompagne et affiche une retenue typique des gens qui se sentent surveillés.

Grand admirateur de Jacques Vergès, il le cite assez souvent afin de nous faire comprendre que tout le monde a droit à une défense quel que soient ses opinions politiques. "Les poursuites qui frappent nos amis, ce n'est pas comme si la justice française voulait punir Jacques Vergès, s'exclame-t-il, parce qu'il défend le terroriste Carlos ou les membres d'Action Directe, c'est comme si elle visait les avocats qui prennent la défense des Gilets Jaunes."

En Colombie en tant qu'avocat, on pouvait se faire tuer par les narcos, ici, on nous arrête, et parfois on meurt...

Prendre fait et cause pour les pauvres serait donc devenu un crime selon les autorités turques. Il faut dire que le tableau que Gökmen Yesil dresse de la profession d'avocat dans la République d'Erdogan est édifiant. "Cela fait quarante ans que notre association existe, explique Gökmen Yesil, 37 ans, et elle

a été fermée à plusieurs reprises. Depuis 2016, par décret de l'Etat d'urgence, nous vivons notre quatrième fermeture."

La suite est une classique affaire de harcèlement juridique et de jeu procédurier dont le but est la réouverture/fermeture de l'association. "En 2019, on nous a demandé de changer le nom de l'association, nous avons refusé, le tribunal nous a donné raison mais le ministère de la Justice s'en est mêlé et a fait appel. En attendant, notre porte est ouverte et nous aidons les gens de manière officieuse."

Huit membres sont à l'isolement, une dizaine ont fui le pays

Lui-même est poursuivi dans le cadre de plusieurs affaires d'importance mineure ce qui le sauve en quelque sorte, sinon il ne serait plus en mesure d'exercer. La Turquie comptait quelques 2.000 avocats sur tout son territoire. Huit-cent cinquante appartenaient à l'association. "Aujourd'hui poursuit le président de la section stambouliote, quatre-cent-quinquante d'entre eux sont derrière les barreaux. Peut-être plus en fait parce que certains sont soupçonnés d'être Güleniste (mouvance dont leur chef, Fethullah Gülen est réfugié aux USA et ennemi de Erdogan).

De la section à Istanbul, huit sont à l'isolement et une dizaine a fui le pays. "Lorsque le pouvoir ne peut nous atteindre directement, il s'en prend à la famille élargie. En Colombie en tant qu'avocat, on pouvait se faire tuer par les narcos, ici, on nous arrête, et parfois on meurt...", conclu-t-il, quelque peu désabusé.

Les poursuites qui frappent nos amis, c'est comme si la justice française visait les avocats qui prennent la défense des Gilets Jaunes

Le décor du café qui appartient à sa maman lui ressemble si peu. Des couleurs très seventies, orange, violet et gris. On aurait presque envie d'appuyer sur le bouton du juke-box et d'agiter sa plastique sur un des centaines de tube produits par le musicien génial Nile Rodgers.

Mais le juke-box n'existe pas et Yatrak Türkmen, 36 ans, porte un jean et un tee-shirt noir. Taille haute s'il vous plaît, seule concession à une frivolité fashion que l'on devine de basse intensité chez la jeune femme. L'avocate turque attend à tout moment que l'on vienne la chercher. Retour à la case prison. Parce qu'on ne défie pas impunément Recep Tayyip Erdogan.

Elle a accédé au désir de son père. Il voulait qu'elle soit avocate. Il ne voulait pas que cela aille aussi loin. Trop tard. Sa fille du milieu, elle a une soeur aînée et une cadette, a exaucé ses souhaits au-delà de la raison, il ploie sous la culpabilité, désormais il évoque à peine le destin de son enfant. Neuf mois de détention provisoire.

Envoyé à Silivri, une ville-prison aux confins du département d'Istanbul

De jolis fils gris se mêlent à sa chevelure brune, la jeune femme a payé le prix d'un métier qui n'était pas au départ une vocation mais un choix économique et social. En décembre 2017, Yatrak Türkmen est arrêtée lors d'un coup de filet des autorités turques. "J'ai été accusée d'appartenir à l'organisation illégale du DHCP-C, j'ai été envoyée à la prison de Silivri."

"C'est le nec plus ultra de l'industrie carcérale turque, explique Nicolas Cheviron, l'un des meilleurs journalistes installés en Turquie et qui a travaillé sur la question. C'est l'équivalent d'une petite ville en vase clos de 100 hectares avec plus de 13.000 'habitants', 2.000 personnels compris et perdue en rase campagne aux confins du département d'Istanbul."

L'endroit dispose d'un hôpital, d'une mosquée, de salles de classe, d'un supermarché, de terrains de sport, de deux tribunaux et de logements pour les gardiens. C'est devenu le "refuge" d'une trentaine de prisonnières "politiques" depuis 2016.

Avant que l'on soit mis en détention, on était régulièrement arrêté et torturé

Pas de pathos chez la jeune femme, elle est issue d'une famille paysanne de l'Anatolie. Elle est née à Silvas dans le centre du pays, une ville très conservatrice. Le 2 juillet 1993, trente-sept personnes sont brûlées dont trente-trois intellectuels alévis. L'opération est menée par des islamistes radicaux. La famille déménage à Istanbul, Yatrak a cinq ans. Une famille dont la mère, belle et majestueuse, est au centre de tout. "Mes parents sont partis de rien et voilà le café est à eux. Enfin à maman. Parce que c'est elle le chef."

Les trois filles ont fait de bonnes études. L'aînée est avocate, la dernière travaille dans le tourisme. Yatrak est diplômé de l'université de Chypre Nord, à Nicosie. C'est là, qu'elle se politise.

Elle se revendique socialiste. Comme souvent le sont aussi ses clients que le collectif défend souvent pro-bono. Elle rejoint l'association des Juristes Contemporains (CHD) il y a sept ans puis le collectif du Bureau juridique du Peuple (HHB), une sorte de cabinet d'avocats dévoué à la défense de causes sociales et qui défend des personnes accusées de délits d'opinion. Cette antenne est particulièrement visée par le pouvoir d'Ankara.

"Avant que l'on soit mis en détention, explique-t-elle, on était régulièrement arrêté et torturé. On déposait des plaintes qui s'achevaient par des non-lieux. L'acharnement a toujours été constant. On pouvait aussi se faire virer des salles d'audience pour des raisons diverses." Elle a été arrêtée en mars 2019. Certains des avocats également jugés à ce moment-là écopent de dix-huit ans de prison. Elle est condamnée à trois ans d'enfermement.

La grève de la faim pour attirer l'attention du monde extérieur

Deux corridors de l'établissement pénitencier ont été aménagés pour accueillir ces nouvelles détenues politiques. Ils ont été conçus sur le mode haute-sécurité et les prisonniers vivent à trois par cellule. La jeune femme est néanmoins placée à l'isolement pendant sept mois. Elle tourne dans une cour adjacente à la cellule, elle voit sa famille une heure par semaine, à travers une vitre et au moyen d'un téléphone. Comme dans le film.

"Une fois par mois, on avait le droit de se voir dans une pièce sans séparation." Son avocat en revanche peut venir quand il veut et autant qu'il le faut. Elle affirme avoir mis à profit cette période d'isolement en lisant beaucoup. Même si pendant une semaine, elle refuse de s'alimenter pour protester contre cette solitude forcée.

L'objectif de l'acharnement de ce pouvoir, c'est que l'on perde toute possibilité de pouvoir plaider

"On essaie toutes les méthodes avant d'en arriver là, explique la jeune femme. C'est un pas très sérieux à franchir. Ce n'est pas pour tout le monde, il faut vraiment avoir conscience des possibles conséquences sur la santé, voire sur la vie. Mais c'est une façon d'attirer l'attention du public à l'extérieur. "

Certains accusent d'ailleurs cette mouvance d'avoir magnifier cette notion de la grève de la faim afin de pousser les candidats à une forme de martyr. Il est difficile de comprendre ce que la jeune femme en pense. Elle répète juste que ce n'est pas pour tout le monde. Elle baisse les yeux, souffle qu'elle a connu d'autres amis confrères qui ont aussi succombé.

Condamnée, Yatrak Türkmen a perdu son statut d'avocat. "L'objectif de l'acharnement de ce pouvoir, c'est que l'on perde toute possibilité de pouvoir plaider." Que fera-t-elle , si c'est le cas? "Je trouverai un autre moyen de résister."

Avocate depuis cinq fois, déjà deux fois condamnée

Ayşefül Cagatay, 29 ans, se cache. Avocate depuis cinq ans, elle a déjà passé la moitié de ce début de vie professionnel enfermée dans les geôles stambouliotes. Elle a partagé la cellule de Ebru Timtik. "Ce furent les jours les plus bénéfiques de mon existence, affirme-t-elle, avec force. Huit mois à ses côtés, j'ai été présente pendant 90 jours de sa grève de la faim. Moi-même, j'ai cessé de m'alimenter pendant 45 jours. Je voulais protester contre l'oppression qu'on nous fait subir."

La jeune femme est intarissable sur cette amitié de résistante. Elle raconte par le menu la détérioration de la santé de son amie, l'indifférence, voire la férocité de l'administration pénitentiaire. "Mes amis avocats ont fait une demande de libération lorsque son état de santé s'est vraiment dégradé, explique-t-elle. Mais

ils ont essuyé refus sur refus." Un rapport de la médecine légale stipule qu'il faut qu'elle soit libérée. Nouveau revers.

A la place, elle est transférée à l'hôpital pénitencier. "Je suis allée la voir un mois avant sa mort, poursuit-elle, en fait sa situation empirait parce qu'il la forçait à s'alimenter alors que la grève de la faim répond à un protocole très strict. Il faut ingurgiter du liquide, du sucre. Quand elle était avec nous, on veillait à ce que tout cela lui soit donnée. Du thé chaud notamment pour sa gorge. Mais eux n'ont rien fait, rien donné, elle avait des plaies dans la gorge et ils s'en sont moqués. Il est arrivé un moment où elle n'était plus en état d'avalier quoi que ce soit. Elle est restée un mois sans pouvoir prendre de bain, elle avait continuellement froid. Son état psychologique s'est affaibli. Ce sont eux qui l'ont tuée."

La jeune avocate a été poursuivie, condamnée, acquittée puis de nouveau condamnée. Elle trouve qu'elle a connu beaucoup de choses pour son jeune âge. "Toutes les visites que j'ai effectuées à mes clients ont été assimilées à des crimes. On peut dire aujourd'hui qu'être avocat en Turquie, c'est commettre un crime."

<https://www.lejdd.fr/International/etre-avocat-en-turquie-cest-commettre-un-crime-ils-racontent-leur-quotidien-sous-erdogan-3993835>

SYRIE

Des États membres de l'ONU demandent que les crimes de guerre en Syrie soient jugés par la CPI

23 septembre 2020

Rojinfo

Dans le cadre de sa 45^e session, le Conseil des droits de l'homme de l'ONU s'est penché sur le rapport de la Commission d'enquête indépendante internationale sur la Syrie, publié la semaine dernière. À cette occasion, plusieurs États membres ont demandé que les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis en Syrie soient jugés par la Cour pénale internationale.

Paulo Sérgio Pinheiro, président de la Commission d'enquête indépendante internationale sur la Syrie, a présenté le [rapport](#) sur la Syrie à la 45^e session du Conseil des droits de l'homme à Genève. Il a déclaré que, si les violations bien documentées se poursuivent sans relâche, de nouvelles formes de violations à connotation sectaire se multiplient, notamment les assassinats ciblés, le pillage et l'appropriation de biens.

« Dans toutes les zones contrôlées par le gouvernement, le rapport a documenté 45 cas de disparitions forcées, 13 cas de torture et 19 décès en détention », a dit M. Pinheiro. Face au nombre énorme de Syriens en situation d'insécurité alimentaire (9,3 millions), la Commission internationale indépendante a réitéré la nécessité d'assouplir ou de lever les sanctions sectorielles afin de garantir l'accès à la nourriture, aux fournitures médicales essentielles et au soutien médical dans le cadre de la pandémie de Coronavirus, et d'éviter de démunir davantage une population déjà désespérée.

« Le gouvernement syrien n'est pas le seul responsable des souffrances du peuple syrien », a souligné le Président de la commission d'enquête, précisant que L'"armée nationale syrienne" (ANS) soutenue par la Turquie avait probablement commis des crimes de guerre, tels que la prise d'otages, la torture et le viol. M. Pinheiro a également dénoncé le pillage et la destruction par l'ANS de nombreux sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

S'exprimant en tant que pays concerné, la délégation de la Syrie a déclaré que les Syriens souffraient depuis neuf ans de la guerre menée par les principaux protagonistes de la discussion actuelle sur la situation des droits humains en Syrie. « Les Syriens vivent aujourd'hui sous le joug d'un siège et d'un terrorisme économique qui leur est imposé et qui viole tous leurs droits fondamentaux, notamment leur droit à la santé, à l'alimentation, à une vie décente et au développement, en plus de leur droit à la vie », a dit le représentant de la Syrie, ajoutant que depuis le début de l'année, un million de Syriens avaient été privés d'eau « à cause de l'occupation turque et des actions de ses mercenaires ».

Différents intervenants ont déclaré que le régime syrien et ses alliés continuaient de violer le cessez-le-feu et avaient recours à l'action militaire pour gagner du temps, commettant des violations qui équivalaient à des crimes contre l'humanité.

« La violence sexuelle et sexiste est utilisée comme un outil de torture, limitant la participation des femmes et des filles à la vie publique », a dénoncé le représentant du Luxembourg.

Saluant les efforts déployés par l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Syrie, Geir Pedersen, plusieurs délégations ont déclaré que la solution politique était la seule issue au conflit. Certaines ont cependant souligné que le régime syrien refusait d'accepter cette réalité.

Rappelant que les attaques contre les civils sont une violation claire du droit international, le représentant italien a déclaré : « Il ne devrait pas y avoir d'impunité pour les violations des droits humains et les violations du droit international commises en Syrie. Toutes les parties au conflit doivent respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international ; les responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité doivent être traduits en justice. L'Italie continuera à faire le nécessaire pour poursuivre les crimes. Il n'y a pas de paix sans justice. »

Le représentant irlandais a déclaré pour sa part : « Les disparitions forcées, les détentions arbitraires et autres crimes contre les femmes et les enfants sont extrêmement préoccupants. Ces crimes odieux violent les droits humains les plus fondamentaux et sapent les efforts déployés pour trouver une solution politique à la guerre. » La délégation irlandaise a demandé par conséquent que ces violations du droit humanitaire international et des droits humains soient jugées par la Cour pénale internationale (CPI).

<https://rojinfor.com/des-etats-membres-de-lonu-demandent-que-les-crimes-de-guerre-en-syrie-soient-juges-par-la-cpi/?fbclid=IwAR0TuOJMUvBH1YMT2ojZhVpsw24nBt-QDrZnQkmqC4flkR6qDjlsKvn9FWM>

ANTISEMITISME/RACISME

Des algorithmes pour aider à lutter contre l'antisémitisme

Publié le 24/09/2020 à 10:14 - Mise à jour à 10:20

FranceSoir

Cette semaine, le réseau social Twitter a été accusé de privilégier les visages de personnes blanches par rapport à ceux de personnes noires lors du recadrage automatique des images. Les critiques signalaient un biais raciste car l'algorithme semble, très souvent, recadrer l'image sur le visage de la personne blanche. Comme nous l'expliquions récemment [dans un article](#), les algorithmes sont en effet loin d'être neutres, car ils reproduisent les stéréotypes de leurs créateurs. Heureusement, ils peuvent aussi être conçus et entraînés pour faire le contraire, c'est à dire lutter contre le racisme. Dans ce sens, une équipe internationale de scientifiques a annoncé le 21 septembre un nouveau projet pour stopper la propagation de l'antisémitisme en ligne à l'aide d'une intelligence artificielle.

Analyser le Web pour décoder l'antisémitisme et freiner les radicalisations

La Fondation allemande Alfred Landecker a annoncé lundi 21 septembre dans un communiqué qu'une équipe composée de chercheurs du King's College de Londres et d'autres institutions scientifiques d'Europe et d'Israël, a développé une «approche très complexe et basée sur l'IA pour identifier l'[antisémitisme en ligne](#)». Ce travail est mené conjointement par des linguistes, des informaticiens et des historiens.

Ce projet arrive dans un contexte particulier: on a noté une recrudescence des actes d'antisémitisme un peu partout dans le monde mais plus spécifiquement en Europe ces dernières années. La France a connu une augmentation de 27% des faits à caractère antisémite entre 2018 et 2019, soit 687 cas en 2019 contre 541 en 2018. En ligne, le défi est de rendre visible l'antisémitisme en ligne et le démasquer.

En plus de détecter le contenu antisémite, ce projet vise à éviter que de plus en plus d'utilisateurs ne se radicalisent sur le Web. Pour cela il est important d'identifier les dimensions réelles de cet antisémitisme en progresion, "en tenant compte des formes implicites qui pourraient devenir plus explicites avec le temps", a déclaré Matthias Becker, un linguiste et chef de projet de l'Université technique de Berlin.

La technologie vient en aide à l'humain, là où l'oeil n'est plus suffisant

La technologie s'avère utile non seulement pour accélérer la recherche et parcourir rapidement des volumes massifs de données et images, mais elle peut aussi maintenant décoder le langage, qui est parfois implicite, ainsi que les stéréotypes.

L'approche interdisciplinaire allant de la linguistique aux études sur l'antisémitisme et l'apprentissage automatique, permet d'identifier les codes du langage antisémite.

Une grande partie du contenu antisémite s'exprime de manière codifiée pour éviter d'être repéré (« juice » au lieu de « jews » en anglais par exemple), avec des allusions à certains récits de conspiration, ou avec la reproduction de stéréotypes. Ces codes rendent plus difficile à détecter la diffamation, ce qui rend nécessaire la combinaison d'approches qualitatives fondées sur l'IA, pensent les scientifiques.

Le projet actuel se concentre initialement sur l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni, mais sera ensuite élargi pour couvrir d'autres pays et langues, ce qui, selon la fondation semble très important car l'antisémitisme continue à augmenter. Par exemple, lors de la montée des théories complotistes antisémites à propos de la création et de la propagation du COVID-19.

<http://www.francesoir.fr/culture-medias/des-algorithmes-pour-aider-lutter-contre-lantisemitisme>

SHOAH

Luxembourg - Shoah : représenter l'indicible à travers la bande dessinée

Le Républicain Lorrain

23/09/2020 à 16:38 - Temps de lecture : 2 min

Le Mémorial de la Shoah de Paris a mis sur pied un inventaire de la relation entre la narration graphique et l'Holocauste. Une exposition riche de 200 planches, à découvrir à Neimënster.

En interrogeant les sources visuelles des représentations de l'extermination des Juifs par l'Allemagne nazie, leur pertinence, leur portée et leurs limites, l'exposition consacrée à la Shoah et à la bande dessinée s'empare d'un sujet sans précédent dans l'histoire.

Actif dans le domaine de la recherche et de la documentation, le Mémorial de la Shoah a réuni un fonds d'archives constitué de plus d'un million de documents dans un espace d'information et de transmission du savoir sur la Shoah. Régulièrement enrichi par des donations et acquisitions de documents des témoins de la Shoah, il constitue une archive unique pour étudier la destruction des Juifs d'Europe.

Ces témoignages, souvent clandestins, décrivent l'horreur et l'absurdité du quotidien dans les camps de concentration. Toutefois, l'extermination des Juifs va rester longtemps un sujet tabou. Les camps de concentration sont évoqués, mais le sort des victimes est passé sous silence. Pourquoi les super-héros n'ont-ils pas libéré Auschwitz ? Une question à laquelle l'exposition tente de répondre dans la seconde partie, à travers des œuvres-phares des comics américains.

Exposition du vendredi 2 octobre au dimanche 8 novembre, au centre culturel de rencontre Abbaye de Neumünster (salles voûtées). 28, rue Münster à Luxembourg-ville. Tous les jours de 10 h à 18 h. Entrée libre.

<https://www.republicain-lorrain.fr/culture-loisirs/2020/09/23/shoah-representer-l-indicible-a-travers-la-bande-dessinee>

HONG KONG

Une marque de cosmétiques fait polémique en utilisant le nom d'Anne Frank pour l'un de ses produits

Par CNEWS

Mis à jour le 22/09/2020 à 11:58 Publié le 22/09/2020 à 11:58

Un exemple de marketing raté. La marque hongkongaise de cosmétiques Woke Up Like This (WULT) a suscité un tollé après avoir nommé l'un de ses blushs «Dream like Anne» («Rêve comme Anne»), pour rendre hommage à Anne Frank, la jeune victime de l'Holocauste. Face aux critiques, le produit a finalement été retiré de la vente.

Il faisait partie d'une nouvelle ligne de produits, visant à «promouvoir le mois de la sensibilisation à la santé sexuelle en nommant les produits d'après des femmes célèbres et inspirantes dans l'espoir d'inciter les clients de WULT à vivre leurs rêves et à briser les barrières entre les sexes», comme l'explique un article de Time Out Hong Kong. En dehors d'Anne Frank, rendue célèbre par son journal intime racontant son quotidien de jeune juive vivant cachée à Amsterdam, les blushs faisaient référence à la philanthrope américaine Melinda Gates, à l'écrivaine anglaise Virginia Woolf, à l'[artiste](#) mexicaine Frida Kahlo et à la chimiste anglaise Rosalind Franklin.

L'auteur juif Ben M. Freeman a été l'un des premiers à s'indigner de cette opération de communication, partageant une capture d'écran de l'article de Time Out Hong Kong. «Nommer une teinte de blush d'après Anne Frank, qui a été victime d'un génocide, est révoltant. Les juifs morts ne sont pas une opportunité de [marketing](#). Time Out Hong Kong, honte à vous de ne pas avoir remarqué et d'avoir fait la promotion de ce manque de respect», a-t-il tweeté la semaine dernière. Un tweet qui a provoqué de nombreuses réactions, tout aussi scandalisées. «Je suis simplement sidérée qu'à aucun moment du processus de création, personne de l'équipe de Woke Up Like This, ou parmi les centaines de personnes impliquées, n'ait dit "Euh les gars, cela pourrait ne pas être approprié"», a écrit la journaliste britannique Claire Coleman.

Excuses de la marque

Face à la polémique, la marque s'est excusée, plaidant la maladresse. «A ceux qui ont été offensés par la dénomination Dream Like Anne, nous nous excusons sincèrement pour la mauvaise communication et le malentendu que cela a causé», a-t-elle déclaré dans un communiqué. «Nous avons le plus grand respect pour Mme Anne Frank, et nous n'avons jamais eu l'intention d'être insultants, offensants ou de récolter des bénéfices en nommant le produit d'après un personnage historique dont la vie a été tragiquement écourtée par des événements qui ont fait ressortir le pire de l'humanité.» Le produit n'est plus disponible à la vente sur le magasin en ligne de la marque.

Le site Time Out Hong Kong a également présenté ses excuses, dans un communiqué transmis aux médias. «Nous sommes profondément désolés pour l'insensibilité causée par la couverture de ce produit dans notre article, que nous avons depuis retiré de notre site web de Hong Kong. Nous nous engageons à autonomiser et à encourager les personnes de toutes races, religions, orientations sexuelles et origines, et cet article ne répondait pas aux normes élevées de respect et de sensibilité que nous attendons de notre couverture», a-t-il réagi.

<https://www.cnews.fr/monde/2020-09-22/une-marque-de-cosmetiques-fait-polemique-en-utilisant-le-nom-danne-frank-pour-lun>

Un blush baptisé "Anne Frank" suscite l'indignation

Madame Figaro

Augustin Bougro

- Le 23 septembre 2020

Dans le cadre de sa nouvelle collection qui voulait mettre en avant les «femmes puissantes», la marque Woke Up Like This (WULT) a soulevé une vague de protestations en dévoilant sa teinte de blush «Anne Frank».

Parfois, une erreur peut être lourde de conséquences. Comme celle commise par la marque de cosmétique hongkongaise Woke Up Like This (WULT), lors du lancement d'une collection de blushs. Sa stratégie : baptiser ses produits du nom de femmes célèbres. Parmi ceux attribués à plusieurs teintes de blush ([Frida Kahlo](#), Virginia Woolf, [Melinda Gates](#)...), un nom a retenu l'attention : [Anne Frank](#).

Baptisé «Dream Like Anne» («Rêve comme Anne»), le produit souhaitait «rendre hommage» à Anne Frank, la jeune adolescente allemande de confession juive et victime de la Shoah, célèbre dans le monde entier pour avoir témoigné de son vécu durant cette période dans un journal intime. Un choix qui a rapidement provoqué une vague d'indignation sur les réseaux sociaux, et qui a contraint Woke Up Like This à retirer ce nom de sa collection. La marque s'est également excusée via un communiqué, expliquant ne jamais avoir eu l'intention d'offenser ou d'insulter ce personnage historique, décédé dans des circonstances tragiques pendant la Seconde Guerre Mondiale.

Rapidement, ce scandale a fait le tour de la toile, et la marque a été accusée d'utiliser le nom d'Anne Frank à des fins purement marketing. «Nommer une teinte de blush «Anne Frank», qui a été victime d'un génocide est révoltant. La mort des Juifs n'est pas une opportunité marketing», explique l'auteur juif Ben M. Freeman sur son compte Twitter. Une vague de protestations qui a aussi contraint l'édition hongkongaise du média en ligne Time Out à retirer l'article promotionnel de cette collection de WULT qu'il avait publié.

Quelques semaines auparavant, c'était [TikTok](#) qui suscitait l'indignation. Sur le réseau social, des adolescents, déguisés et maquillés, se faisaient passer pour des victimes de la Shoah. Une tendance qui n'avait pas manqué de choquer le musée d'Auschwitz, décrivant dans un communiqué Twitter que certaines des vidéos étaient «dangereusement proches ou déjà au-delà d'une banalisation de l'histoire».

<https://madame.lefigaro.fr/style/un-blush-baptise-anne-frank-suscite-lindignation-sur-les-reseaux-230920-182552>

Dossier du Collectif VAN - #FreeOsmanKavala ! Liberté pour #OsmanKavala !

**Dossier du Collectif VAN - #FreeOsmanKavala ! Liberté pour
#OsmanKavala !** <http://www.collectifvan.org/article.php?r=3&id=97568>

Nota CVAN :

Liberté pour #OsmanKavala en cliquant sur le bandeau animé (colonne de gauche, en-haut des petits bandeaux animés). Le [bandeau #FreeOsmanKavala](#), situé sous chaque visuel de notre site, est un appel du Collectif VAN à libérer Osman Kavala, injustement incarcéré en Turquie depuis le 1er novembre 2017.

RUBRIQUE AGENDA

RASSEMBLEMENTS-COLLOQUES-EXPOSITIONS- SPECTACLES-PARUTIONS

Agenda - Mémorial de la Shoah - Rencontre sur le thème "Le génocide des Arméniens : quelles images contre le déni ?»

Agenda - Mémorial de la Shoah - Rencontre sur le thème "Le génocide des Arméniens : quelles images contre le déni ?" - Agenda Collectif VAN - www.collectifvan.org – Le dimanche 27 septembre 2020 à 16h30, le Mémorial de la Shoah organise une Rencontre avec Claire Mouradian, directrice de recherche émérite au CNRS (CERCEC) et Laurent Véray, historien du cinéma, professeur à l'université Sorbonne nouvelle-Paris 3, sur le thème : "Le génocide des Arméniens : quelles images contre le déni ?"

Photo : Wagon du Bagdadbahn transférant les déportés arméniens originaires d'Anatolie occidentale vers la Syrie dans des wagons à bestiaux.

Publié le 18 septembre 2020

Plus d'un siècle après, le génocide des Arméniens de 1915 est toujours nié par l'État turc, héritier de l'Empire ottoman. D'où de nombreux travaux centrés sur la question de la preuve. Aujourd'hui, alors que le « choc des images » l'emporte souvent sur le « poids des mots », comment documenter et illustrer ce crime contre l'humanité? Au regard de la rareté des sources iconographiques, du fait de la censure, des limites technologiques de l'époque et de l'effacement des traces et d'un manque de références nécessitant un travail d'authentification. La discussion avec le public s'organisera autour d'une série de photographies, d'illustrations et d'extraits de films de fiction et de documentaires.

En présence de Claire Mouradian, directrice de recherche émérite au CNRS (CERCEC), et de Laurent Véray, historien du cinéma, professeur à l'université Sorbonne nouvelle-Paris 3.

Lieu : Auditorium Edmond J. Safra

Participants : 67 maximum

Inscription sur :

<https://billetterie.memorialdelashoah.org/fr/evenement/le-genocide-des-armeniens-queelles-images-contre-le-deni>

**Afin d'accueillir le public dans les meilleures conditions,
toutes les mesures d'hygiène et de sécurité sont mises en place.**

Le port du masque est obligatoire.

L'événement sera également diffusé en direct sur le site internet du **Mémorial de la Shoah** www.memorialdelashoah.org, ainsi que sur Facebook et Youtube.

En partenariat avec le Comité de défense de la cause arménienne (CDCA).

<https://billetterie.memorialdelashoah.org/fr/evenement/le-genocide-des-armeniens-queelles-images-contre-le-deni>

<https://collectifvan.blogspot.com/2020/09/agenda-memorial-de-la-shoah-rencontre.html>

Agenda - Parution : « Si je reviens un jour », les derniers mots de Louise Pikovsky

Agenda - Parution : « Si je reviens un jour », les derniers mots de Louise Pikovsky – Collectif VAN - www.collectifvan.org – La BD « Si je reviens un jour », fruit du travail de la journaliste Stéphanie Trouillard et du dessinateur Thibaut Lambert, redonne vie à l'histoire poignante de la jeune Louise Pikovsky. En 2010, lors d'un déménagement au sein du lycée Jean-de-La-Fontaine, dans le 16^e arrondissement de Paris, des lettres et des photographies ont été trouvées par hasard dans une vieille armoire. Enfouies là depuis des dizaines d'années, ces documents appartenaient à une ancienne élève, Louise Pikovsky. Plusieurs mois durant, cette jeune lycéenne avait correspondu avec sa professeure de lettres. Son dernier courrier date du 22 janvier 1944, jour où elle est arrêtée avec sa famille. Internés à Drancy, le père, la mère et les quatre enfants ont été déportés à Auschwitz. Ils n'en reviendront pas. Sortie aux éditions @Desronds dans le 11 mars 2020 alors que la France

s'enfermait pour un long confinement, cette bande dessinée relate un destin singulier et émouvant qui a une portée universelle.

Publié le 25 mai 2020

Desronds dans lo

Si je reviens un jour...

**Les lettres retrouvées de Louise Pikovsky
de Stéphanie Trouillard et Thibaut Lambert
Shoah - Témoignage - Devoir de mémoire
20,00 €**

Histoire complète

En 2010, lors d'un déménagement au sein du lycée Jean de La Fontaine, dans le 16^e arrondissement de Paris, des lettres et des photographies ont été trouvées dans une vieille armoire. Enfouies là depuis des dizaines d'années, ces documents appartenaient à une ancienne élève, Louise Pikovsky. Plusieurs mois durant, cette jeune lycéenne a correspondu avec sa professeure de lettres. Son dernier courrier date du 22 janvier 1944, jour où elle est arrêtée avec sa famille.

Bande dessinée tout public

Collection Histoire

Parution : 11 mars 2020

112 pages couleur

Format cartonné dos rond : 19,5 x 26,5 cm

EAN : 9782374180847

À voir également, le web-documentaire :

Si je reviens un jour : les lettres retrouvées de Louise Pikovsky - [FRANCE 24](#)

TÉLÉCHARGER :

[Visuel - Si je reviens un jour : les lettres retrouvées de Louise Pikovsky](#)

<http://www.collectifvan.org/pdf/01-13-28-25-05-20.pdf>

<http://www.desrondsdanslo.com/SiJeReviensUnJour.html>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=101843>

Agenda - Vient de paraître : Ordres de tuer. Arménie 1915, par Taner Akçam - CNRS Editions

Agenda - Vient de paraître : Ordres de tuer. Arménie 1915, par Taner Akçam - CNRS Editions – Collectif VAN - www.collectifvan.org – Collectif VAN – www.collectifvan.org – Vient de paraître le livre de Taner Akçam "Ordres de tuer. Arménie 1915" aux éditions du CNRS. Taner Akçam est un sociologue et historien turc, professeur au Centre pour l'étude de l'Holocauste et des génocides de l'université du Minnesota, aux Etats-Unis, et auteur de plusieurs livres importants sur l'histoire turque contemporaine, en particulier Un acte honteux. Le génocide arménien et la question de la responsabilité turque (Denoël, 2008). "Dès 1915, le gouvernement jeune-turc à la tête de l'Empire ottoman a cherché à présenter l'annihilation du peuple arménien comme un simple projet de

déplacement et de réinstallation. À cette fin, des documents accablants ont été très vite détruits et ceux qui ne l'ont pas été sont considérés jusqu'à aujourd'hui par les autorités turques comme des « faux ». Parmi eux figurent des télégrammes de Talaat Pacha et les mémoires de Naïm Efendi, bureaucrate ottoman qui travaillait au bureau des déportations d'Alep pendant les années 1915-1916. Ces documents ont longtemps été controversés, et les historiens, en l'absence de preuves suffisantes, évitaient de les citer. Ce livre rouvre le dossier. En véritable enquêteur, Taner Akçam s'est en effet lancé dans une minutieuse analyse de ces mémoires et des télégrammes qu'ils contiennent."

Publié le 30 janvier 2020

CNRS Editions

Taner Akçam

Ordres de tuer. Arménie 1915

24,00€

[\(Disponible en numérique\)](#)

Discipline : Histoire

EAN : 9782271127174

Date de parution : 09/01/2020

Pagination : 328

Format : 15 x 23 cm

Traduit de l'anglais par Gilles Berton

Préface d'Annette Becker

Dès 1915, le gouvernement jeune-turc à la tête de l'Empire ottoman a cherché à présenter l'annihilation du peuple arménien comme un simple projet de

déplacement et de réinstallation. À cette fin, des documents accablants ont été très vite détruits et ceux qui ne l'ont pas été sont considérés jusqu'à aujourd'hui par les autorités turques comme des « faux ». Parmi eux figurent des télégrammes de Talaat Pacha et les mémoires de Naïm Efendi, bureaucrate ottoman qui travaillait au bureau des déportations d'Alep pendant les années 1915-1916. Ces documents ont longtemps été controversés, et les historiens, en l'absence de preuves suffisantes, évitaient de les citer. Ce livre rouvre le dossier.

En véritable enquêteur, Taner Akçam s'est en effet lancé dans une minutieuse analyse de ces mémoires et des télégrammes qu'ils contiennent. En comparant les systèmes de codage de ces câbles avec ceux employés dans d'autres documents conservés dans les Archives ottomanes, en étudiant le papier utilisé et la datation de ces pièces à conviction, en regardant de près les signatures, et en confrontant les événements mentionnés par Naïm Efendi avec d'autres sources, Taner Akçam parvient à démontrer qu'il ne peut y avoir aucun doute sur l'authenticité de ces « ordres de tuer ».

Apportant ainsi de nouvelles preuves quant aux plans d'extermination de la population arménienne, ce livre rend aussi manifeste la politique de destruction systématique par le gouvernement ottoman de toutes traces relatives à ces atrocités.

Revue de presse

« En s'appuyant sur l'exploitation de sources inédites, l'historien Taner Akçam porte un coup sévère au discours révisionniste des autorités turques. »

Clément Daniez, **L'Express**, 24 décembre 2019

« Pour faire silence sur l'Histoire, la Turquie a tissé une vaste toile d'allégations qu'Akçam détricote. [...] Akçam a écrit un grand livre, exigeant, sur la vérité et l'Histoire.

François-Guillaume Lorrain, **Le Point**, 2 janvier 2020

Taner Akçam accordait un entretien à Gaïdz Minassian pour **Le Monde des livres**, 9 janvier 2020.

Lire aussi :

Génocide arménien : le déni dynamité (L'Express)

https://www.lexpress.fr/actualite/monde/proche-moyen-orient/genocide-armeni-en-le-deni-dynamite_2111659.html

Taner Akçam, auteur d'« Ordres de tuer. Arménie 1915 » : « Le déni du génocide des Arméniens est une politique d'Etat » (Le Monde)

https://www.lemonde.fr/livres/article/2020/01/08/taner-akcam-auteur-d-ordres-de-tuer-armenie-1915-le-deni-du-genocide-des-armeniens-est-une-politique-d-etat_6025206_3260.html

Arménie 1915 : les preuves écrites du génocide, enfin (Le Point)

https://www.lepoint.fr/editos-du-point/sebastien-le-fol/armenie-1915-les-preuve-s-ecrites-du-genocide-enfin-05-01-2020-2356174_1913.php

URL :

<https://www.cnrseditions.fr/catalogue/histoire/ordres-de-tuer-armenie-1915/>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=101393>

Agenda - Le Monde diplomatique : "1920-2020 - Le combat kurde"

Agenda - Le Monde diplomatique : "1920-2020 - Le combat kurde" – Collectif VAN – www.collectifvan.org – La revue "Manière de voir", éditée par Le Monde diplomatique, consacre son n°169 de février-mars 2020, au combat kurde depuis 100 ans : "Voilà un siècle que les Kurdes se battent pour obtenir, à défaut d'un État, la reconnaissance de leurs

droits politiques et culturels ; un siècle qu'ils se heurtent aux intérêts des pays où ils vivent - Irak, Iran, Syrie et Turquie -, dans une lutte jalonnée de guerres, de trahisons, de divisions, de massacres, mais aussi d'espérances, de résistances et de quelques victoires... Retour sur une épopée." Numéro coordonné par Akram Belkaïd.

Publié le 23 janvier 2020

Le Monde diplomatique

1920-2020

Le combat kurde

Manière de voir n°169, Février-mars 2020

Voilà un siècle que les Kurdes se battent pour obtenir, à défaut d'un État, la reconnaissance de leurs droits politiques et culturels ; un siècle qu'ils se heurtent aux intérêts des pays où ils vivent - Irak, Iran, Syrie et Turquie -, dans une lutte jalonnée de guerres, de trahisons, de divisions, de massacres, mais aussi d'espérances, de résistances et de quelques victoires... Retour sur une épopée.

Disponible en kiosques et sur notre boutique [en ligne](#)

Numéro coordonné par Akram Belkaïd

Édition : Olivier Pironet

Conception graphique : Boris Séméniako

Iconographie : Laetitia Guillemin

Photogravure : Patrick Puech-Wilhem

Cartographie : Cécile Marin

Correction : Xavier Monthéard et Florent Paillery

Remerciements à Olivier Piot et Claire Pilidjian

L'allié que l'on sacrifie ///// Akram Belkaïd

Introduction

Un grand peuple sans État ///// Cécile Marin

La course sans fin du soleil kurde ///// Olivier Piot

I. Le temps des défaites

Le 24 juillet 1923, le traité de Lausanne remettait en cause la création d'un État kurde pourtant promise par le traité de Sèvres (10 août 1920) conclu après la première guerre mondiale. Ce revers d'importance n'empêcha pas les Kurdes de tenter d'obtenir gain de cause au cours des décennies qui suivirent. Dans un Proche-Orient miné par les crises, leurs rares victoires ne furent jamais pérennes.

Les dures leçons de l'histoire ///// Kendal Nezan

Ouverture à Bagdad, inquiétude à Ankara et Téhéran ///// Éric Rouleau

Les principales organisations kurdes ///// Claire Pilidjian

L'apaisement puis encore la guerre ///// Kamuran Bédîr-Khan

Naissance et chute de la République de Mahabad ///// Thomas Bois

Divisions, alliances et revirements ///// Elizabeth Picard

Répression ordinaire en Iran ///// Jan Piruz

II. Résurgences et résistances

À partir des années 1980, la question kurde se duplique en deux conflits majeurs. Le premier, en Irak, n'est que la continuation de décennies faites d'alternance entre répression armée et tentatives de règlement pacifique. Le second, en Turquie, signe l'avènement d'un nouvel acteur décidé à arracher par les armes des concessions à Ankara : le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

Quand le PKK prend les armes ///// Christiane More

Gazage à grande échelle ///// Kendal Nezan

Enlèvement turc au Kurdistan ///// Alain Gresh

Une bien incertaine autonomie ///// Michel Verrier

« Un frère tue son frère » ///// Akram Belkaïd

Plongée dans un pays en guerre ///// Olivier Piot

Le cinéma face au conflit en Anatolie///// Nicolas Monceau

III. Espérances et nouvelle donne

L'autonomie du Kurdistan irakien, l'ouverture de négociations de paix entre Ankara et le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ainsi que l'expérience de communalisme démocratique dans le nord-est de la Syrie ouvrent de nouvelles perspectives aux Kurdes. Mais l'émergence de l'Organisation de l'État islamique (OEI) et les tensions entre le Gouvernement régional du Kurdistan (GRK) et le pouvoir irakien font renaître les logiques de guerre.

L'année où tout parut possible ///// Vicken Cheterian

Kirkouk la disputée ///// Shahinez Dawood

Les héros de Kobané ///// Dora Serwud

Émancipation féminine au Kurdistan irakien ///// Nadia Maucourant
Les ombres de Sanandaj ///// Airin Bahmani et Bruno Jäntti
La sale guerre du président Erdoğan ///// Selahattin Demirtaş
Voyage au cœur d'une utopie libertaire ///// Mireille Court et Chris Den Hond
Un référendum pour rien ? ///// Laurent Perpigna Iban
Le long chemin de la gauche kurde///// Jean-Michel Morel
L'incertitude règne au Rojava ///// Mireille Court et Chris Den Hond
Liberté d'expression en danger ///// Sylvain Mercadier
Les combats des femmes kurdes ///// Nazand Begikhani
L'erreur tactique du PKK ///// Akram Belkaïd

Voix de faits

Cartographie, chiffres-clés, citations...

- Population kurde dans le monde (carte)
- De la Médie au Rojava (chronologie)

Perspectives

Perspectives incertaines ///// Gérard Chaliand

Iconographie

Les images accompagnant ce numéro sont de :

- Mathias Depardon, Christophe Petit-Tesson, Emilien Urbano, Ako Goran.
- Goran Tomasevic, de l'agence Reuters.

- les archives Ali Qazi, Saman Barzinji, Homer Dizeyee, Mullazem Omar et les photographes Francois-Xavier Lovat, Chris Kutschera de The Photolibrary of Kurdistan
- Bruno Barbey, Thomas Dworzak, Nikos Economopoulos, Susan Meiselas, Lorenzo Meloni, Emin Ozmen, Gilles Peress, Moises Saman, de l'agence Magnum.

Jalons

Un drapeau emblématique

Saladin, héros kurde du monde arabe

Moustapha Barzani, chef absolu

Fantômes arméniens, reconnaissance kurde

Le neveu de Moussa Bey de Mokhtan

La bataille de Tchaldirane

Les intellectuels turcs et la « sale guerre »

Un chef charismatique

Peshmergas

Mehmed Uzun, le pionnier

Ode à l'union pour peuple en révolte

La « ceinture arabe »

Newroz

Une délégation

L'heure kurde

Saz

Le penseur du communalisme

L'égérie de la « voie démocratique »

Bande dessinée

Coordonné par Guillaume Barou

Kobane Calling ///// Zerocalcare

Documentation

Olivier Pironet

Bibliographie

Sur la Toile

<https://www.monde-diplomatique.fr/mav/169/>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=101363>

Agenda - Vient de paraître « Déconstruction » d'Erol Özkoray aux Éditions Thaddée

Agenda - Vient de paraître « Déconstruction » d'Erol Özkoray aux Éditions Thaddée - Collectif VAN - www.collectifvan.org - Vient de paraître « Déconstruction », le roman d'Erol Özkoray aux Éditions Thaddée qui lève le voile sur la Turquie, est disponible dès à présent en librairie. Comment comprendre la Turquie contemporaine au-delà des clichés flatteurs – fidèle alliée de l'OTAN, incarnation modèle d'un islam tolérant – que diffuse à outrance l'une des plus grandes destinations touristiques internationales ? Un immense défi, car comme l'explique le héros de ce roman en partie autobiographique, la Turquie moderne et laïque, fondée par Mustafa Kemal en 1923 sur les ruines de l'Empire ottoman, est bâtie sur toute une infrastructure de mensonges abyssaux : des origines raciales délirantes mystifiant une race turque autochtone pure, à la négation d'une série de génocides, en particulier celui des Arméniens. Sans oublier leurs immenses biens spoliés, un butin qui a permis de financer en partie la guerre d'indépendance et de constituer de grandes fortunes qui ont perduré.

Publié le 24 octobre 2019

Éditions Thaddée

Déconstruction

Auteur :Erol Özkoray

ISBN :978 2919131747

Prix : 20,00€

Format : 15 x 21cm, 164 pages

Éditions Thaddée

Comment comprendre la Turquie contemporaine au-delà des clichés flatteurs – fidèle alliée de l'OTAN, incarnation modèle d'un islam tolérant – que diffuse à outrance l'une des plus grandes destinations touristiques internationales ? Un immense défi, car comme l'explique le héros de ce roman en partie autobiographique, la Turquie moderne et laïque, fondée par Mustafa Kemal en 1923 sur les ruines de l'Empire ottoman, est bâtie sur toute une infrastructure de mensonges abyssaux : des origines raciales délirantes mystifiant une race turque autochtone pure, à la négation d'une série de génocides, en particulier celui des Arméniens. Sans oublier leurs immenses biens spoliés, un butin qui a permis de financer en partie la guerre d'indépendance et de constituer de grandes fortunes qui ont perduré.

Dans cette découverte de la Turquie par sa « déconstruction », le lecteur aura pour guide Cem Aren, un jeune journaliste turc formé à l'école française. Il n'aura de cesse de démasquer ces mensonges d'Etat et de lutter pour faire triompher la vérité et la justice. Dans ses tribulations romanesques entre deux villes cardinales, Istanbul et Paris, il nous replonge dans les bouillonnantes années 1970 et 1980, et nous livre toute une série de révélations : la genèse du coup d'Etat de 1980, le nettoyage de toutes les mentions du génocide des Arméniens dans les archives ottomanes, l'affaire iranienne, les « passeports Mitterrand »...

Erol Özkoray, journaliste politique auprès des grands médias turcs et français, auteur de nombreux essais, lutte depuis 30 ans pour la défense des libertés en Turquie. Il est aussi l'un des tous premiers intellectuels turcs à avoir milité pour la reconnaissance du génocide des Arméniens. Élève du lycée francophone Galatasaray, il étudie ensuite à Sciences Po Paris. Harcelé par les tribunaux en Turquie, il réside à Paris et Stockholm.

Avec *Déconstruction*, il se lance dans un nouveau genre, le roman.

http://www.editionsthaddee.com/livres_41.html

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=101059>

Agenda - «Le regard de Charles» : au pays des merveilles d'Aznavour

Agenda - «Le regard de Charles» : au pays des merveilles d'Aznavour - Collectif VAN - www.collectifvan.org - Un Aznavour peut en cacher un autre. De Charles, disparu le 1er octobre de l'année dernière, on connaissait le chanteur et ses escapades dans le cinéma, mais on ignorait sa passion pour filmer, sans cesse, tout ce qui lui tombait sous l'œil. Ces images vivantes jamais dévoilées, Marc di Domenico a pris soin d'en reconstruire la trajectoire. Voici sous nos yeux une vie et une carrière aussi éblouissantes que chargées d'amour. Pour les trois femmes de sa vie, d'abord. Pour ses racines arméniennes évoquées dans une émouvante rencontre à Erevan avec sa grand-mère. Et pour les autres enfin, silhouettes attrapées au vol, passants du monde entier : « Je vous regarde depuis le début, vous étiez là partout, à la fois proches et hors d'atteinte. C'est ma caméra qui m'a amené vers vous, partout, au pays des merveilles. »

Publié le 1er octobre 2019

Le Parisien

«Le regard de Charles» : au pays des merveilles d'Aznavour

Le chanteur avait filmé sa vie. Un exceptionnel document inédit sort demain sur les écrans.

Par **Pierre Vavasseur**

Le 1 octobre 2019 à 08h42

Un Aznavour peut en cacher un autre. De Charles, disparu le 1er octobre de l'année dernière, on connaissait le chanteur et ses escapades dans le cinéma, mais on ignorait sa passion pour filmer, sans cesse, tout ce qui lui tombait sous l'œil. Ces images vivantes jamais dévoilées, Marc di Domenico, directeur artistique de l'ultime album « Encores », a pris soin d'en reconstruire la trajectoire.

Voici sous nos yeux une vie et une carrière aussi éblouissantes que chargées d'amour. Pour les trois femmes de sa vie, d'abord : Micheline, Evelyn et Ulla bien sûr, l'ange de Suède, qui lui laissa un jour ce message : « Ne me rappelle que pour me dire que tu m'épouses. » Pour ses racines arméniennes évoquées dans une émouvante rencontre à Erevan avec sa grand-mère.

Une vie formidable

Et pour les autres enfin, silhouettes attrapées au vol, passants du monde entier captés par sa caméra super 8 de Londres en Afrique. « En fait, je vous regarde depuis le début, vous étiez là partout, à la fois proches et hors d'atteinte. C'est ma caméra qui m'a amené vers vous, partout, au pays des merveilles. »

Plus tard, il la confiera à d'autres mains pour qu'il apparaisse à son tour sur la pellicule aux côtés de ses géants à lui : Piaf, Sinatra, Dalida, Johnny... Ce document fascinant, auquel Romain Duris prête sa voix, propage le plus beau des discours : on peut naître de très peu, connaître « la Bohême » dans une tanière à Montmartre, être raillé et refusé mais, finalement, assouvir ses plus grands rêves.

Bande annonce :

<https://youtu.be/DDrYVTWLhyI>

Séances à Paris et IDF (à partir du mercredi 2 octobre) :

<https://m.offi.fr/#/home/cinema/cat/%7B%22idProgrammation%22:%221600988%22%7D/summary>

Le Regard de Charles

Date de sortie 2 octobre 2019 (1h 23min)

De Marc Di Domenico

Avec Charles Aznavour, Romain Duris

Genre Documentaire

Nationalité français

Distributeur Rezo Films

Synopsis et détails

En 1948, Edith Piaf offre sa première caméra à Charles Aznavour, une paillard qui ne le quittera plus.

Jusqu'en 1982 Charles filmara des heures de pellicules qui formeront le corpus de son journal filmé.

Aznavour filme sa vie et vit comme il filme. Partout où il va, sa caméra est là, avec lui. Elle enregistre tout. Les moments de vie, les lieux qu'il traverse, ses amis, ses amours, ses emmerdes.

Quelques mois avant sa disparition il entame avec Marc di Domenico le dérushage de ses films. Il décide alors d'en faire un film, son film. "Le regard de Charles" : le journal filmé d'une légende mondiale.

Pour les séances par ville cliquez [Ici](#)

http://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=275157.html

Attention, n'attendez pas : il y a peu de salles, le documentaire risque de ne pas être projeté durant plusieurs semaines.

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=100959>

**Agenda - Parution/Ahmet Altan/Textes de prison :
Je ne reverrai plus le monde**

Agenda - Ahmet Altan/Textes de prison : Je ne reverrai plus le monde - Collectif VAN - www.collectifvan.org - Actes Sud publie pour cette rentrée littéraire le récit de prison du journaliste et écrivain turc Ahmet Altan "Je ne reverrai plus le monde". Ahmet Altan est romancier, essayiste et journaliste, il était aussi rédacteur en chef du quotidien Taraf jusqu'au 15 juillet 2016. À cette date, la Turquie s'enflamme, des milliers de personnes descendent dans la rue à Istanbul et à Ankara suite à une tentative de putsch. Le lendemain commence une vague d'arrestations parmi les fonctionnaires, les enseignants, l'armée et les journalistes. Ahmet Altan fait partie de ceux-là, il sera condamné à perpétuité, accusé d'avoir appelé au renversement du gouvernement de l'AKP. Ahmet Altan a 69 ans. Ces textes sont écrits du fond de sa geôle. Poignants, remarquablement maîtrisés, ces allers-retours entre réflexions, méditations et sensations expriment le quotidien du prisonnier mais ils disent aussi combien l'écriture est pour lui salvatrice. Tel un credo il s'en remet à son imagination, à la force des mots qui seule lui permet de survivre et de franchir les murs.

Actes Sud

Je ne reverrai plus le monde

Textes de prison

Ahmet ALTAN

Hors collection

Septembre 2019 / 10,0 x 19,0 / 224 pages

traduit du turc par : Julien LAPEYRE DE CABANES ISBN 978-2-330-12566-0

prix indicatif : 18, 50€

Genre : Mémoires, témoignages et autobiographies

Ahmet Altan est romancier, essayiste et journaliste, il était aussi rédacteur en chef du quotidien Taraf jusqu'au 15 juillet 2016. À cette date, la Turquie s'enflamme, des milliers de personnes descendent dans la rue à Istanbul et à Ankara suite à une tentative de putsch. Le lendemain commence une vague d'arrestations parmi les fonctionnaires, les enseignants, l'armée et les journalistes. Ahmet Altan fait partie de ceux-là, il sera condamné à perpétuité, accusé d'avoir appelé au renversement du gouvernement de l'AKP. Ahmet Altan a 69 ans.

Ces textes sont écrits du fond de sa geôle. Poignants, remarquablement maîtrisés, ces allers-retours entre réflexions, méditations et sensations expriment le quotidien du prisonnier mais ils disent aussi combien l'écriture est pour lui salvatrice. Tel un credo il s'en remet à son imagination, à la force des mots qui seule lui permet de survivre et de franchir les murs.

Un livre de résilience exemplaire.

"Je peux écrire n'importe où, le bruit et l'agitation ne m'ont jamais dérangé. D'ailleurs, une fois que je suis plongé dans l'écriture, tout ce qui m'entoure disparaît. Je romps le contact avec le monde extérieur et m'enferme dans une pièce invisible où personne ne peut entrer que moi.

J'oublie absolument tout en dehors du sujet qui m'occupe.

L'une des plus grandes libertés qui puissent être accordées à l'homme : oublier. Prison, cellule, murs, portes, verrous, questions, hommes – tout et tous s'effacent au seuil de cette frontière qu'il leur est strictement défendu de franchir." Ahmet Altan

[Juillet 2019] La Cour Suprême turque casse sa condamnation à perpétuité

Vendredi 5 juillet 2019, la Cour Suprême de Turquie a rendu un nouveau verdict et a annulé en appel les jugements des tribunaux inférieurs. La Cour Suprême a acquitté Mehmet Altan, le frère d'Ahmet, accusé aussi d'avoir participé au putsch, en estimant qu'il n'existait pas de preuves de sa culpabilité.

Elle a cassé les condamnations à perpétuité d'Ahmet Altan, Mehmet Altan et de Nazli Ilicak. Elle a conclu qu'Ahmet Altan et Nazli Ilicak n'avaient pas commis l'infraction de "violation de la Constitution", et n'a retenu contre eux que celle d'"aide à un groupe terroriste sans être membre".

Pour autant, la Cour a rejeté les demandes de remise en liberté d'Ahmet Altan et de Nazli Ilicak.

L'affaire est renvoyée devant la 26e Haute Cour Pénale d'Istanbul.

[Septembre 2018] Hommage à Ahmet Altan : rencontre avec Asli Erdogan

"À vous tous qui êtes rassemblés ici ce soir. Je vous remercie infiniment pour votre amitié.

Je ne sais pas si vous êtes conscients de la force extraordinaire que vous possédez, ainsi réunis, tous ensemble. Une force qui donne à l'homme que je suis, assis dans sa cellule de prison, à des milliers de kilomètres de chacun de vous, une confiance immense, une détermination totale. Celle de résister. Celle de croire à l'espoir. Votre amitié est mon bouclier. Aucune tyrannie ne saura le perforer. Votre amitié me protège.

Soyez certain que je connais la valeur d'un tel cadeau.

Paris me manque. Ses lumières, ses rues, ses sons, ses couleurs. Je ne suis pas certain de revoir Paris.

Alors, si ce soir, en sortant, vous passez près d'un bistro, buvez un verre, pour moi aussi.

Je vous embrasse avec tendresse." Ahmet Altan

La Gazette des Nouveaux Dissidents #25

L'association Les Nouveaux Dissidents organisait le 17 septembre 2019, en hommage à Ahmet Altan, une rencontre exceptionnelle avec Asli Erdogan (écrivaine et journaliste), Aysegul Sert (journaliste, reporter au New York Times), Timour Muhidine (directeur de la collection « Lettres turques » chez Actes Sud).

[Février 2018] Le romancier et journaliste turc, Ahmet Altan, a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité

Accusé d'avoir participé au putsch manqué du 15 juillet 2016 alors qu'il ne fait que dénoncer, depuis plusieurs décennies, toutes les atteintes du pouvoir à la démocratie, Ahmet Altan était incarcéré depuis septembre 2016 à la prison de Silivri (à 70 kms d'Istanbul). Vendredi 16 février 2018, il a été reconnu coupable ainsi que cinq autres personnes dont son frère, le journaliste Mehmet Altan, d'avoir tenté de « renverser l'ordre prévu par la Constitution de la République de Turquie ou de le remplacer par un autre ordre ou d'avoir entravé son fonctionnement pratique au moyen de la force et de la violence ».

Il a été condamné à la réclusion à perpétuité le vendredi 16 février 2018, par le 26e tribunal pénal d'Istanbul.

[Juin 2019] 1000e jour de prison

"Après le coup d'état manqué de juillet 2016, nous sommes les deux premiers écrivains à avoir été arrêtés sur des chefs d'accusation kafkaïens. La prison à vie a été requise contre nous et nous avons cru d'abord que c'était une blague. Nous avons cru qu'ils nous libéreraient après avoir eu la satisfaction de nous avoir maltraités. Ils m'ont relâchée, mais lui, ils l'ont condamné à perpétuité. Sans preuve, sans faits avérés, c'est purement atroce !

J'appelle tous les écrivains, les éditeurs, les journalistes à être solidaires d'Ahmet Altan et de tous les écrivains, journalistes, jetés en prison ou persécutés." Asli Erdoğan, écrivaine et journaliste turque, arrêtée et emprisonnée pendant cinq mois en 2016.

Ahmet Altan, né en 1950, est un des journalistes les plus renommés de Turquie, son œuvre de romancier a par ailleurs connu un grand succès, traduite en de nombreuses langues (anglais, allemand, italien, grec...). Deux de ses romans sont parus en français, chez Actes Sud : Comme une blessure de sabre (2000) et L'Amour au temps des révoltes (2008).

Son père, le journaliste Çetin Altan, fait partie des 17 députés socialistes qui entrent au Parlement turc en 1967. Pour ses articles, il sera condamné à près de 2 000 ans de prison. En 1974, dans le contexte de « L'Opération de maintien de la paix » (invasion de la partie nord de Chypre par les forces militaires turques), Ahmet Altan s'engage dans le journalisme : très vite, il commence à être connu pour ses articles en faveur de la démocratie. Il publie en 1982 son premier roman (vendu à 20 000 exemplaires) puis devient, en 1985, le rédacteur en chef du journal Günes. Il publie son deuxième roman qui est condamné pour atteinte aux bonnes mœurs et fait l'objet d'un autodafé.

1990 : Devenu journaliste à la télévision, il condamne la guerre et les deux camps, en dénonçant les crimes du PKK Günes et de l'armée turque.

1995 : Il devient rédacteur en chef du journal Milliyet (l'un des plus importants du pays). Sous la pression de l'état-major, le journal le licencie. À la suite d'un article satirique, il est condamné à 20 mois de prison avec sursis. Il est accusé de soutenir la création d'un Kurdistan indépendant.

1996 : Son quatrième roman est un vrai phénomène de librairie, il y aborde les assassinats sans suite judiciaire.

1999 : Avec Orhan Pamuk et Yachar Kemal, il rédige une déclaration pour les droits de l'homme (et des droits culturels des Kurdes) et de la démocratie en Turquie, elle sera signée par Elie Wiesel, Günter Grass, Umberto Eco...

2007 : Il crée le journal d'opposition Taraf, dont il est rédacteur en chef jusqu'à sa démission en 2012.

2008 : Il publie un article, « Oh, Mon Frère » dédié aux victimes du Génocide arménien et se voit inculpé d'insulte à la Nation turque.

2011 : Il reçoit le prix Hrant Dink de la Paix (Hrant Dink est un journaliste arménien assassiné en 2007).

2016 : Il est arrêté en septembre, accusé d'avoir participé au putsch manqué du 15 juillet.

2018 : Il est condamné à la perpétuité aggravée le 16 février par le 26e tribunal pénal d'Istanbul.

2019 : Sa condamnation est confirmée en appel par la Cour Constitutionnelle le 3 mai. Le 5 juillet, la Cour Suprême casse sa condamnation à perpétuité mais rejette sa demande de remise en liberté.

Esprit critique et très en prise avec la société turque, il a été arrêté le 10 septembre 2016 ainsi que son frère Mehmet Altan, également journaliste, accusés d'avoir participé au putsch manqué du 15 juillet 2016. Douze jours plus tard, il est mis en liberté provisoire, mais vingt-quatre heures plus tard, il est de nouveau incarcéré, inculpé « d'appartenance à une organisation terroriste » et de « tentative de renversement de la République de Turquie ».

Ahmet ALTAN

<https://www.actes-sud.fr/catalogue/litterature/je-ne-reverrai-plus-le-monde>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=0&id=100885>

DOSSIERS PERMANENTS

Observatoire du Négationnisme du Collectif VAN

Récapitulatif des principaux faits et articles négationnistes relevés depuis 2006.

SOMMAIRE : <http://www.collectifvan.org/article.php?id=21105>

Ephémérides

La rubrique "Ephéméride" du Collectif VAN a été lancée le 6 décembre 2010. Elle recense la liste d'événements survenus à une date donnée, à différentes époques de l'Histoire, sur les thématiques que l'association

suit au quotidien. L'éphéméride du Collectif VAN repose sur des informations en ligne sur de nombreux sites (les sources sont spécifiées sous chaque entrée).

[Les éphémérides du Collectif VAN \(1ère partie\)](#)

[Les éphémérides du Collectif VAN \(2ème partie\)](#)

SITES INTERESSANTS

Visitez notre page de liens : <http://www.collectifvan.org/liens.php?r=7>

QUELQUES INFORMATIONS SUR LE SITE DU COLLECTIF VAN

Rubrique Info Collectif VAN

Retrouvez toutes les traductions de la presse anglophone ou turcophone dans notre rubrique Info Collectif VAN

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?r=0&page=1>

Le Collectif VAN met en ligne régulièrement des traductions de la presse anglophone et turcophone. Oeuvres de militants, de sympathisants du Collectif VAN et de prestataires, ou émanant de sites externes (tel celui de la FEAJD), ces traductions visent à mettre à la disposition du plus grand nombre, les informations essentielles à la bonne compréhension de l'actualité.

Vous retrouverez également dans la **Rubrique Info Collectif VAN** :

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?r=0&page=1>

- nos informations ou communiqués de presse, ainsi que ceux de certaines organisations externes.

- le sommaire bi-quotidien de notre Revue de Presse du jour.

- la Revue de la presse turque en français (ni traduite ni commentée de notre part).

- la Revue de la presse arménienne préparée par l'Ambassade de France en Arménie.

Rappel :

Vous avez en haut de page, un module Recherche pour retrouver un article. Attention, le champ de saisie ne doit comporter qu'un seul mot. Essayer de cibler en choisissant plutôt des noms propres, pour éviter un trop grand nombre d'occurrences.

Appel aux dons :

Aidez-nous à poursuivre notre mission d'information et de vigilance !

Envoyez vos dons :

Par chèque bancaire à l'ordre du "Collectif VAN"

A adresser à : Collectif VAN - BP 20083 - 92133 Issy-les-Moulineaux - France

Votre avantage fiscal :

Si vous êtes imposable, 66% du montant de votre don sont déductibles de vos impôts sur le revenu (de l'année suivante), dans la limite de 20% de vos revenus imposables. Un don de 100€ ne vous coûtera en réalité que 34 €.

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?r=0&page=1>

Utilisez au mieux le site du Collectif VAN

Info Collectif VAN - www.collectifvan.org - Le site du Collectif VAN met à jour quotidiennement des dizaines d'articles. Sachez naviguer dans les rubriques !

Rubrique News

Depuis le 20 octobre 2015, la page [News](#) du site www.collectifvan.org a cessé d'être alimentée mais elle constitue une source d'archives pour les informations quotidiennes qui y ont été postées depuis le lancement du site en mars 2006. La revue de presse - collectée 5 jours par semaine par la webmaster du **Collectif VAN** à partir des médias en ligne francophones - est donc à suivre uniquement dans la [Veille-Média](#) du Collectif VAN et sur les réseaux sociaux de notre association très active sur [Facebook](#) et [Twitter](#).

Info Collectif VAN

Toutes les traductions, résumés, informations propres au Collectif VAN sont en ligne à l'accueil dans la Rubrique Info Collectif VAN

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?r=0&page=1>

Tout sur VAN

Mieux connaître le Collectif VAN : rendez vous à la rubrique Tout sur VAN.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?r=1&page=1>

Tout sur VAN : vous y trouverez également les courriers des lecteurs

Les courriers des sympathisants du Collectif VAN nous font chaud au cœur et nous confortent dans la certitude que notre approche du combat que nous menons, est juste. Et comme ça fait toujours du bien de relire de temps en temps leurs encouragements et dans la mesure du possible, nous mettons en ligne les mails reçus, du plus récent au plus ancien (en ne gardant que les initiales des sympathisants) :

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=1&id=6137>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=1&id=2203>

<http://www.collectifvan.org/article.php?r=1&id=538>

Salle de Presse

Tous les articles de la presse française rendant compte des actions réalisées par le Collectif VAN sont en ligne dans la rubrique Salle de presse.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?r=2&page=1>

Communiqués

Les Communiqués du Collectif VAN se trouvent dans la rubrique Communiqués.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?page=1&r=9>

Actions VAN

Tous les articles présentant les actions organisées et réalisées par le Collectif VAN sont mis en ligne dans la rubrique Actions VAN.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?r=3&page=1>

Agenda

Les annonces parlant des événements culturels à venir (réunions publiques, manifestations, conférences, concerts, projections de films, expositions, parution d'ouvrages, etc.), sont mises en ligne dans la rubrique Agenda.

<http://collectifvan.org/rubrique.php?r=5&page=1>

Photothèque

De nombreux photos-reportages sont disponibles en ligne dans la rubrique Photothèque

http://collectifvan.org/rubrique_photo.php?r=6

Veille-Media

Toutes les Veilles-Media à télécharger sur :

http://www.collectifvan.org/rubrique_veille.php?r=9&page=1

MEDIAS

**Quelques émissions TV & radios
où les citoyens peuvent intervenir**

Soyez un citoyen actif et participez aux débats dans les médias.

Quelques coordonnées :

TF1 - 1, quai du point-du-jour 92656 Boulogne cedex

Tel : 01 41 41 12 34 / 0803 809 810 — Fax : 01 41 41 28 40

Internet : www.tf1.fr

France 2 - 7, esplanade Henri-de-France 75907 Paris cedex 15

Tel : 0825 033 333 Fax : 01 56 22 98 74

Internet : www.france2.fr

Email : mediateurinfo@france2.fr

France 3 - 7, esplanade Henri-de-France 75907 Paris cedex 15

Tel : 0825 033 333 Fax : 01 56 22 75 02

Internet : www.france3.fr

Email : com@france3.fr

mediateurinfo@france3.fr

Canal + - 85-89 quai André Citroën 75711 Paris cedex 15

Tel : 01 44 25 10 00 Fax : 01 44 25 12 34

Internet : www.cplus.fr

France 5 - 8, rue Marceau 92785 Issy-les-Moulineaux cedex 9

Tel : 01 55 00 74 74 — Fax : 01 55 00 77 00

Internet : <http://www.france5.fr/>

Email : <http://www.france5.fr/contact/>

Ecrivez à Alain Le Garrec, médiateur des programmes sur :

<http://www.france5.fr/contact/W00069/2/71909.cfm>

Arte - 2a rue de la Fonderie 67080 Strasbourg cedex

Tel : 03 88 14 22 55 — Fax : 03 88 14 22 00

Internet : www.arte-tv.com

Email : communication@arte-tv.com

M6 - 89, av. Charles de Gaulle 92575 Neuilly/Seine cedex

Tel : 0825 06 66 66 - Fax : 01 41 92 66 10

Internet : www.m6.fr

CNEWS - 6 allée de la Deuxième DB 75015 Paris

Tel : 01 53 91 50 00— Fax : 01 53 91 50 01

Internet : www.itelevision.fr

LCI - 54 av. de la Voie Lactée 92656 Boulogne cedex

Tel : 01 41 41 23 45— Fax : 01 41 41 38 50

Internet : www.lci.fr

Quelques émissions Radio :

France Inter www.radiofrance.fr

Le téléphone sonne

En semaine de 19h20 à 20h00

Si vous voulez poser une question, témoigner et/ou intervenir à l'antenne...

- le téléphone 01.45.24.70.00 dès 17h
- Internet, en utilisant le formulaire de la page "Pour intervenir".
- le SMS+ pour réagir pendant l'émission, de 19h20 à 20h : sur votre téléphone mobile, saisir le code " TEL " suivi d'un espace, votre question puis valider et envoyer au 6 20 30. (0.35€ par message plus le prix du sms)

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi à 19h20, nous vous invitons à réagir sur un thème de l'actualité, à poser vos questions aux invités du téléphone sonne. Vous pouvez également, après la diffusion, réécouter l'émission dans son intégralité.

RMC www.rmcinfo.fr

BOURDIN & Co Le 1er show radio d'info

Du lundi au vendredi de 6h à 10h.

Découvrez une nouvelle façon de traiter l'info du matin avec "Bourdin &Co" !
Finis les journaux austères et redondants. Voilà enfin un espace de liberté où auditeurs, politiques et journalistes sont logés à la même enseigne.
Jean-Jacques Bourdin agite, provoque, polémique, et vos réactions ne se font jamais attendre! Un ton débridé et sincère pour des échanges parfois musclés mais toujours respectueux. Pour intervenir : Appelez le 3216 (0,34€/min).

=====

L'association des auditeurs de France Culture

L'association des Auditeurs de France Culture (aafc), créée en 1984, rassemble les personnes qui veulent manifester leur intérêt pour cette chaîne de radio dont les émissions sont écoutées et appréciées au delà de nos frontières.

L'objet de l'association est de regrouper les auditeurs de France Culture pour favoriser des rencontres et coordonner les actions visant à :

- l'évolution de la chaîne dans le maintien de sa qualité ;
- la préservation de son identité et de sa spécificité ;
- l'amélioration de sa technique et de son confort d'écoute ;
- son ouverture aux différents aspects de la culture ;
- son rayonnement et développement de son influence ;
- sa pérennité.

L'Association se déclare attachée au caractère de service public de France Culture et ne saurait en aucun cas se substituer à lui. Elle se veut pluraliste et indépendante de tout engagement politique, confessionnel, syndical et philosophique.

Association des auditeurs de France Culture

83 boulevard Beaumarchais

75003 Paris

Téléphone : 01 42 09 03 67

Courriel : aafc@free.fr

=====

Collectif VAN

[Vigilance Arménienne contre le Négationnisme]

BP 20083, 92133 Issy-les-Moulineaux - France

Boîte vocale : +33 1 77 62 70 77 - Email: contact@collectifvan.org

<http://www.collectifvan.org>

Les Infos Collectif VAN sur :

<http://www.collectifvan.org/rubrique.php?page=1&r=0>